## Securing Economic Renewal

# The Budget Speech

**Delivered in the House of Commons**
**by the Honourable Michael H. Wilson**

**February 26, 1986**

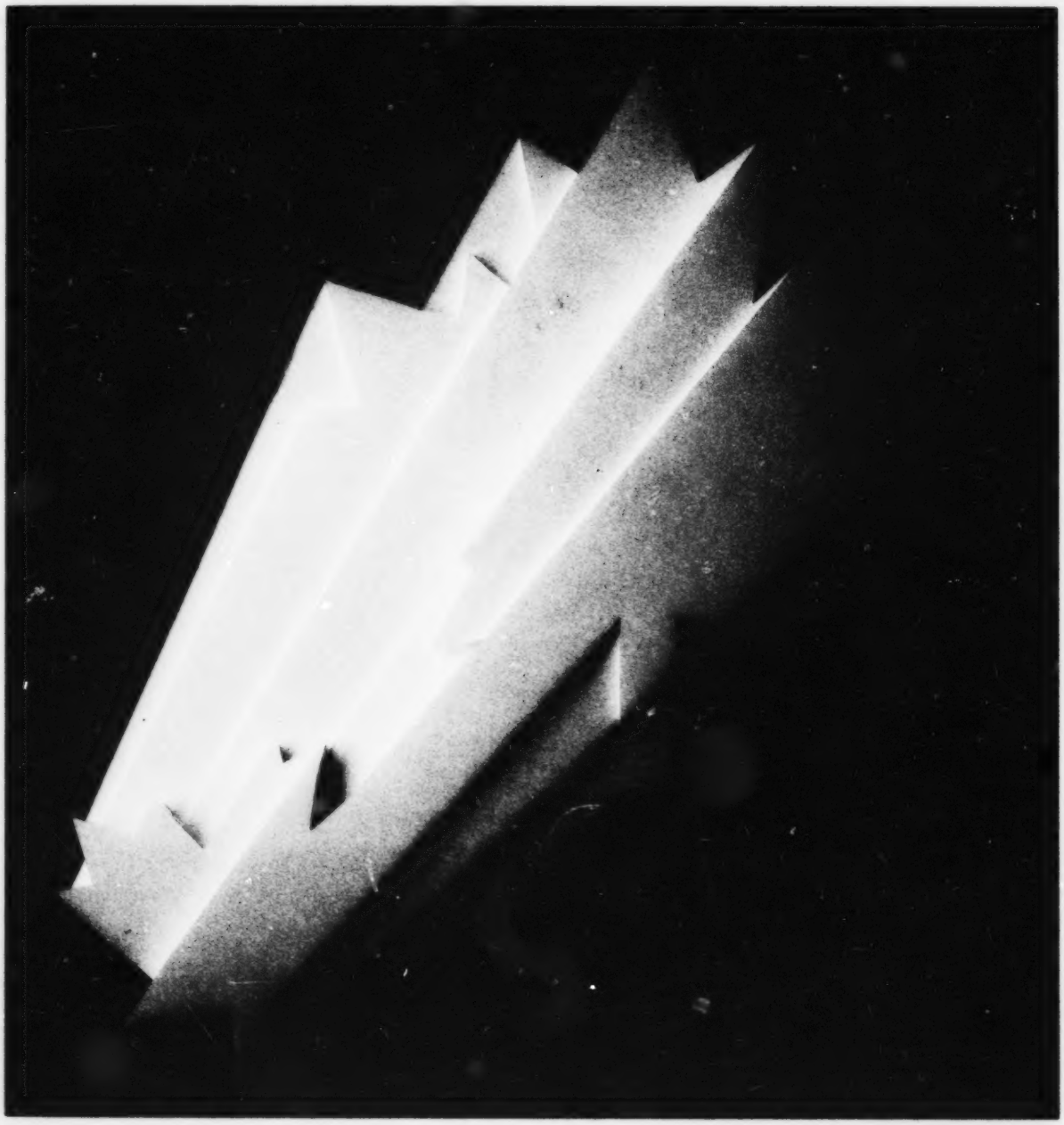

Canada

86-01781/

## Securing Economic Renewal

# The Budget Speech

Delivered in the House of Commons
by the Honourable Michael H. Wilson
Minister of Finance
Member of Parliament for Etobicoke Centre
February 26, 1986

Department of Finance Canada
Ministère des Finances Canada

This Budget Speech is accompanied by the following documents:

1. The Budget Papers

2. Canada's Economic Prospects, 1986-1991

3. The Fiscal Plan

The **Budget Papers** provide detailed explanation of the measures in this budget and the Notices of Ways and Means Motions.

**Canada's Economic Prospects** sets out the economic outlook to 1991 and provides the economic assumptions on which the fiscal projections are based.

The **Fiscal Plan** describes in detail the government's revenue and expenditure plan to 1990-91 and provides information on financial, accounting and debt operation issues.

The Budget Speech should be read in conjunction with these accompanying documents.

# Table of Contents


Introduction ..... 1
A Record of Action ..... 1
A Stronger Economy ..... 3
Solving the Problems of the Past ..... 5
- The Expenditure Record ..... 5
- New Expenditure Restraint ..... 7
- Improving the Tax System ..... 12
- Turning the Deficit Corner ..... 15

Reinforcing Priorities ..... 16
- Helping Those in Need Today ..... 17
- Investing In the Future ..... 18
  - Trade ..... 18
  - Research and Development ..... 19
  - Training and Adjustment ..... 19
  - Small Business ..... 20
  - Atlantic Enterprise Program ..... 20
  - Northern Development and Indian Affairs ..... 21
  - Building a Sense of Community ..... 21

Budget Process ..... 22
Economic Outlook ..... 22
Conclusion ..... 23

**Tables**
Summary Statement of Transactions ..... 24
Deficit Reduction Actions by Budgetary Component ..... 25

# Introduction

I want to speak frankly to this House, and to the people of Canada.

My message today is a serious one, and in many ways not pleasant. But it must be said. And it must be understood.

We have made tremendous progress together in the past 18 months. Growth has been strong. Jobs are being created in record numbers. The deficit is coming down.

But the mounting burden of public debt continues to threaten our future. It is growing faster than our ability to pay. It must be controlled.

When Canadians elected this government, our mandate was clear. It was to create jobs. But to create those jobs we had to solve the problems left by a decade of financial mismanagement.

In November of 1984, I placed before this House a plan to fulfil this mandate. In the major document entitled "*An Agenda for Economic Renewal*", we set out a comprehensive strategy based on three fundamental principles.

First, the best way to create jobs is through private initiative.

Second, good government does not mean more government, it means more efficient government.

And third, Canada's prosperity depends on restoring the health of the nation's finances.

# A Record of Action

We set to work immediately. The actions we have since taken fulfil an essential part of the Agenda that we brought forward 16 months ago.

Through our first eight months in office:

- We worked actively to build a constructive relationship with our provincial colleagues.
- We launched the Canadian Jobs Strategy.
- We reduced expenditures and improved programs.
- We signed the Western and Atlantic Energy Accords.
- We established Investment Canada.
- We initiated regulatory reforms in the areas of transportation, telecommunications, financial institutions and competition policy.
- We restored close and co-operative relations with our allies and trading partners.

In May of last year, we took further action.

- We reduced the operating costs of all government departments.
- We cut industrial grants.
- We closed costly heavy water plants.
- We reduced transportation expenditures.
- We provided major incentives for investment in small business.
- We improved the pension system.
- We introduced a new child benefit system to increase assistance to those most in need while reducing overall costs.
- We established a program to sell surplus assets and privatize Crown corporations.
- We appointed an independent commission to examine the unemployment insurance system.
- And we launched a process to reform the corporate income tax.

Last May I said we would reduce the deficit to $33.8 billion this year. We will meet that target. I said we would control government spending. I projected expenditures this year at $105 billion. Our spending will be more than $1 billion lower. We said we would cut spending and control the deficit. We did what we said we would do.

Today I will announce further measures to implement the economic renewal plan set out in November 1984, measures that will restore fiscal stability by the end of the decade. This is being achieved by the most significant and far-reaching program of expenditure control ever undertaken by the Government of Canada.

These measures, when combined with those in November 1984 and May 1985, will ensure that the federal deficit is substantially reduced this year, next year and every year into the next decade.

This budget will reduce the deficit to $29.8 billion in the coming fiscal year and, by the end of the decade, it will be cut to $22 billion.

Financial requirements – the amount we must borrow each year to pay the bills – will be cut from $28.3 billion in 1985-86 to $17.9 billion in 1987-88, a reduction of 37 per cent in just two years. By the end of the decade, financial requirements will be down to $11 billion.*

Our national debt will no longer be growing faster than the economy.

---

* This budget implements certain accounting changes recommended by the Auditor General. Details and a full reconciliation are presented in Annex 1, the Fiscal Plan. In this section of the Budget Speech, in order to facilitate comparison with figures in the May budget, the numbers are presented on the basis of the former accounting system. In the remainder of the speech, all financial numbers are presented on the new accounting basis.

Increases in taxation contribute to this result. But fully 70 per cent of the debt reduction will be achieved by spending cuts.

The plan we set out in November 1984 is working, and working well. We are sticking to that plan.

## A Stronger Economy

We set out to challenge Canadians to bring about economic growth and job creation through their own initiative and effort. Canadians have responded to this challenge.

Our economic performance during the past 18 months has been much better than anyone predicted. In 1985, growth in Canada was far stronger than in any of the major European countries, twice as great as in the United States and equal to that of Japan.

Economic growth has also become more broadly-based. The forces that drove the economy in 1985 were generated right here in Canada – higher business investment, more housing starts and strong consumer spending.

Job creation has been vigorous. The unemployment rate has fallen from 11.7 per cent in September 1984 to 9.8 per cent today – the first time it has been below 10 per cent since April 1982.

The skeptics doubted we could create tens of thousands of jobs. They said cutting the deficit and creating jobs could not be done at the same time.

Canadians have made those skeptics eat their words.

Canadians haven't created tens of thousands of jobs, they've created hundreds of thousands – 580,000 new jobs.

Canadians should understand how remarkable this achievement is. During the past 18 months our rate of job creation has been more than 50 per cent higher than in the United States. Even more remarkable, Canadians have created more jobs, in absolute terms, than all the Western European countries combined – countries which together have 16 times our population.

While growth has been strong, inflation has been stable. Canadian cost performance compares favourably with that of our major competitors. Because of strong productivity growth and moderate wage increases, the competitiveness of Canadian industry has improved.

Labour-management relations have improved greatly. The proportion of working time lost through industrial disputes is at its lowest level in 20 years.

Chart 1

**Total Employment Gains Since September 1984**

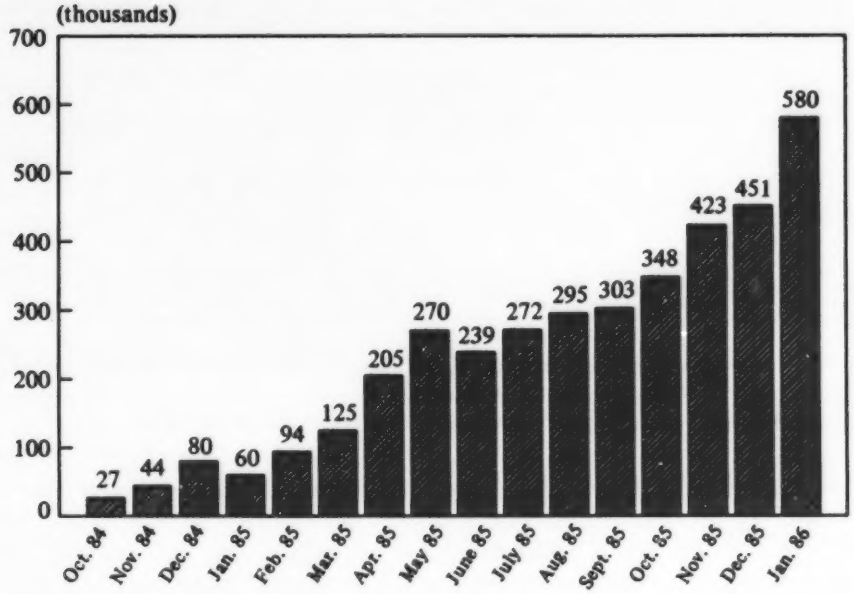


Chart 2

**Comparative Cost Performance(1)**

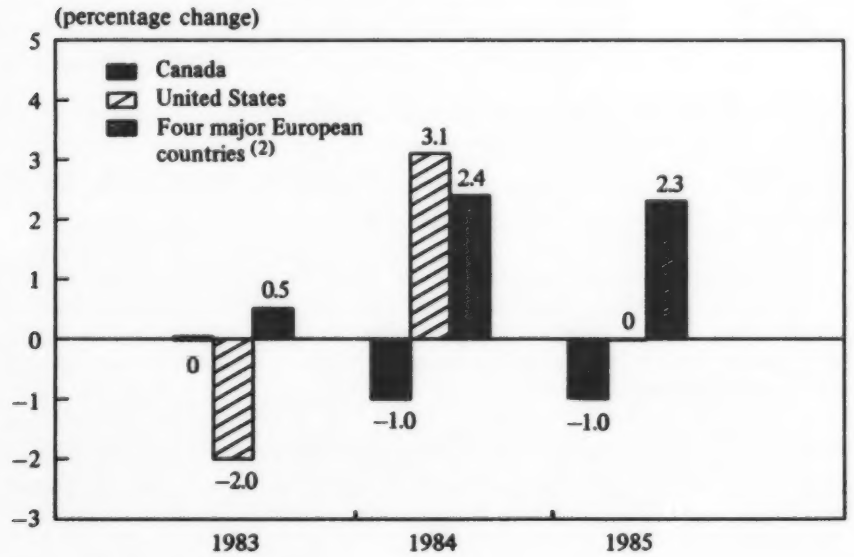


*Source:* OECD *Economic Outlook*, December 1985

(1) Rates of change of unit labour costs in manufacturing in local currencies

(2) Germany, U.K., France and Italy (weighted by proportion of Canadian exports to these countries)

# Solving the Problems of the Past

These are all positive signs – evidence that we are on the right track. But one major obstacle remains in our path.

When the government came to office, we encountered a debt problem of massive proportions. For 15 years, successive governments financed more and more spending by borrowing more and more money. The bills were passed to future generations. The buck was passed to us.

Well, the buck stops here. It must stop here.

Let me put this in the simplest terms possible.

For years the government borrowed billions of dollars simply to pay the interest on past loans. Interest on these loans increased from $1.7 billion 15 years ago to $22 billion in 1984-85. As a country, we have been mortgaging our future, year by year, and paying the interest by taking out a new loan. Every Canadian knows that this is a recipe for disaster. This is the reality with which this government has had to deal – a reality that threatened rising debt, falling confidence, a falling dollar, rising interest rates, slower growth and even higher deficits. That is the vicious circle we had to break.

## The Expenditure Record

That is why since November of 1984, we have acted to overhaul and streamline the operations of government. And none too soon.

Over the last decade, program expenditures had more than doubled. Discretionary spending – spending on non-statutory programs – had grown even faster. In the three years prior to this government taking office, discretionary spending grew by 43 per cent. Operating costs of government departments increased by 30 per cent. Personnel costs grew by 20 per cent.

This government moved decisively to bring this spending under control.

We set in place a new, disciplined approach to government management.

- We are acting to eliminate 15,000 positions from the federal public service by the end of the decade; 5,000 will be eliminated in 1986-87.
- We reduced capital expenditures and closed diplomatic posts in foreign countries.
- We are eliminating programs, such as the Canadian Home Insulation Program, the Petroleum Incentives Program, the Petroleum Compensation Program, Katimavik and the Shipbuilding Industry Assistance Program.
- We reduced subsidies to VIA Rail, Canada Mortgage and Housing Corporation, CN Marine and the Canadian Broadcasting Corporation.
- We sold de Havilland, the Northern Transportation Company, and most of the government's interest in the Canada Development Corporation.
- We wound up several Crown corporations, including Canagrex.

Chart 3

**Proportion of Time Lost Due to Work Stoppages 1964 to 1985**

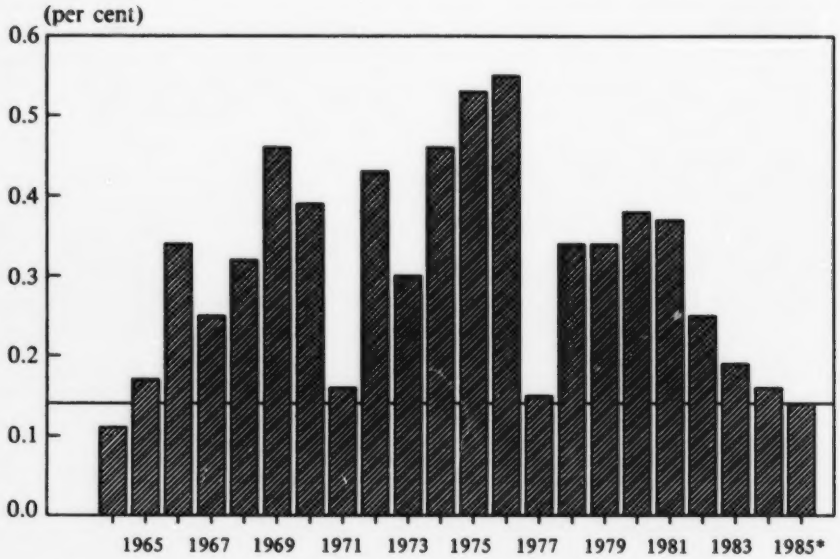


*First six months

Chart 4

**Net Public Debt and Gross National Product**

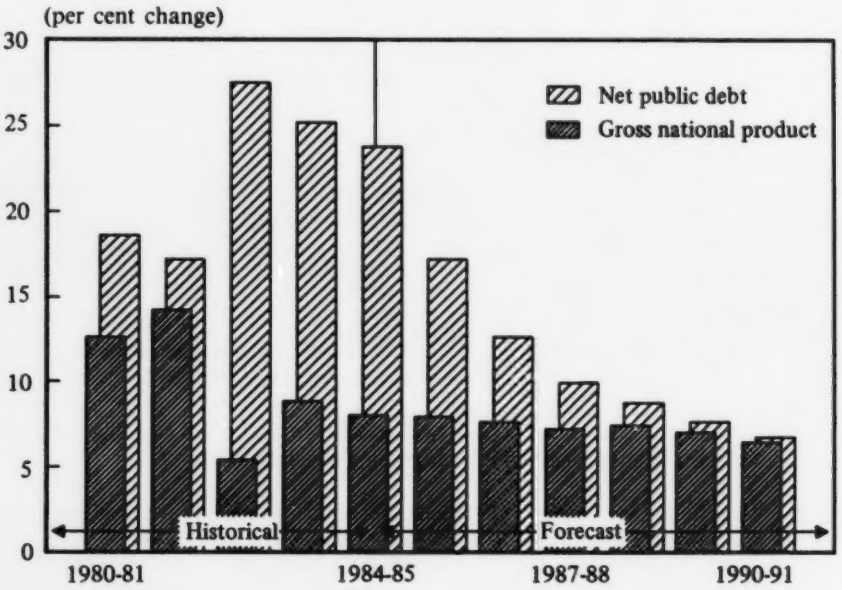

These are not intentions. These are concrete actions we have taken. The results are clear. In this fiscal year, our actions have resulted in gross savings of $5.8 billion – about $560 for every Canadian household.

The government has benefited greatly from the work of the Ministerial Task Force on Program Review. Private sector volunteers worked closely with public servants in 19 study teams to examine virtually all government programs. Their task was to improve the way government operates and delivers services. The recommendations in their reports have prompted many specific actions which have reduced duplication, streamlined operations and led to meaningful savings. I am announcing today that all the study team reports will be released on March 11.

This expenditure reduction has involved thousands of people doing their jobs quietly and efficiently outside the glare of these television lights. And the result is that discretionary program spending this year will be held to $37.7 billion, $530 million lower than the previous year.

Total program spending, including all statutory programs such as Old Age Security, family allowances and unemployment insurance, will be held to $86.6 billion – lower than last year's spending.

This is the first absolute decline in total program spending in over 20 years.

These actions were enough to accomplish our first objective – to halt the upward spiral in our deficit. But unprecedented as they were, they were not enough to provide assurance that our annual deficits would continue to fall. The risks to continued growth are still there and they are too high to be ignored.

## New Expenditure Restraint

To reduce these risks, and to achieve our goal of fiscal stability, I am today announcing measures to restrain government expenditures even further.

First, it is important that restraint start at the top. The Prime Minister has already taken a cumulative salary cut of $20,290 over two years. Each Minister has taken a cumulative cut of $9,440 over the same period. The government will ask members of this House and the Senate to accept a reduction of $1,000 in their salaries this year. This $1,000 cut will also apply to the Prime Minister and his Cabinet.

I am announcing that in 1986 there will be no regular annual increase in the salaries of deputy ministers, assistant deputy ministers and equivalent political staff. For other executive levels, such increases will be held to a maximum of 2 per cent. To encourage excellence and prudent management, the government will award pay increases to senior executives only on the basis of merit, with greater emphasis on productivity improvement.

Second, our privatization efforts are continuing.

As we identify corporations which do not meet public policy objectives, we will either close them or sell them to the private sector where they can become more competitive, lessen the burden on taxpayers and provide better service.

As announced, Canadian Arsenals Ltd. will be sold before the end of this fiscal year. We are negotiating with the territorial governments concerning the disposition of the Northern Canada Power Commission. The remaining companies of the Canada Development Investment Corporation are still for sale. We expect to sell Teleglobe Canada in the next few months. Expressions of interest are still being received on Canadair and Eldorado Nuclear.

Third, Ottawa must become leaner and more efficient.

I am announcing a $500 million special reduction in non-statutory spending for the 1986-87 fiscal year. This is equivalent to 2 per cent of the cost of all non-statutory government programs, with the exception of foreign aid and defence. The President of the Treasury Board will shortly announce the plan to implement this reduction. This will reduce departmental budgets on an ongoing basis.

We are implementing two other significant management measures. Operating costs in all departments will be substantially cut in 1986-87 as part of the special $500 million reduction. Thereafter they will not be permitted to rise by more than 2 per cent per year.

In addition, government departments will be forced to absorb increases in workload by increasing productivity or reallocating funds to higher priorities. Reserves that previously existed to fund such increases are being substantially cut. The experience gained this past year gives me confidence that these tighter operating constraints can be managed.

These spending reductions will result in savings of $850 million in 1986-87, rising to $2.8 billion in 1990-91. These savings amount to $80 per taxpayer next year.

All these actions force new discipline on the system – long overdue discipline. But they also expose the truth about our financial problem. The billions we can save through better management are not enough to resolve Canada's financial problems.

We must also restrain spending in a number of specific areas.

The government is determined to come to grips with the financial and operating problems of Canada Post. Over the past year the Corporation has made progress in reducing overhead costs, cutting the numbers of managers and staff and increasing productivity. It is clear, however, that the Corporation will not be in a break-even position by the end of this fiscal year, as called for in the five-year plan established by the last government.

The Marchment Committee has recommended another five years to reach the break-even point. This is not acceptable.

Following discussions with the President of Canada Post, the government has requested a new operating plan to improve productivity at Canada Post so that the Corporation will reduce its operating deficit to zero by the end of fiscal 1987-88. The government is confident that by taking further steps to improve productivity and efficiency, Canada Post and its workers can meet the objective of self-sufficiency while improving reliability of service to the people of Canada.

The government has also re-examined its funding commitment for foreign aid.

This year, Canadian aid will exceed $2 billion – 0.5 per cent of our gross national product, well above the average of other major donor countries.

In my last budget, I spoke of the government's intention to see our foreign aid spending reach 0.6 per cent of GNP by 1990. This would have required spending increases for five consecutive years considerably above the rate of growth of our economy. Had we continued on this trend, foreign aid would have grown by over 12 per cent a year on average. Growth rates of that magnitude cannot be sustained when domestic programs are being tightly constrained. Accordingly, growth in Canada's aid program will be reduced by $1.5 billion over the next five years. The savings will be $83 million in 1986-87 and $205 million in 1987-88. For the balance of this decade foreign aid will remain at 0.5 per cent of GNP. It will increase by 8.7 per cent per year, on average, bringing the total to $3.1 billion in 1990-91. Our objective will be to reach a foreign aid/GNP ratio of 0.6 per cent by the middle of the next decade.

But direct foreign aid is not enough. Trade is also important. Less developed countries need access to our market. That is why we have taken further steps to open the Canadian market to exports from developing countries. The decision to relax the import quotas on footwear is a measure of considerable benefit to less developed countries. The Caribcan initiative through which we extend trade and other measures of assistance to the Commonwealth Caribbean is a second example of these actions.

Our nation's defence is another area where tough financial decisions are required.

The government is fully committed to a strong defence capability. This commitment has been confirmed by decisions to reinforce our military presence in Europe and to strengthen the North Warning System. It must be recognized, however, that our biggest imperative now is to reduce the deficit so that we have the economic growth and fiscal flexibility in future years to fund important programs such as defence.

To contribute to restoring fiscal balance, the rate of growth in defence expenditure will be held to 2.75 per cent, after inflation, in 1986-87. In 1987-88, and subsequent years, defence spending will grow by 2 per cent per year, after inflation. This will achieve savings of $285 million over the next two years.

Notwithstanding this restraint, expenditures on defence will continue to increase substantially each year over the balance of this decade. Annual average growth will exceed 6 per cent, bringing our defence budget from $9.3 billion this year to $9.9 billion next year and $10.5 billion the year after.

Canada will continue to meet its defence responsibilities in North America and Europe and this government will make every effort to increase our level of financial commitment as our economic and fiscal circumstances permit.

As a result of the spending cuts this government has made to date, expenditures on government programs will grow by less than inflation over the next five years. By the end of the decade, government spending on programs will fall to the same share of the economy as in the 1960s.

Over the next two years there will be virtually no growth in spending on non-statutory programs. We will spend less on these programs in 1987-88 than in 1984-85. I am unable to find any period in Canadian history when the federal government has reduced discretionary spending on this scale.

Chart 5

**Real Federal Program Spending**

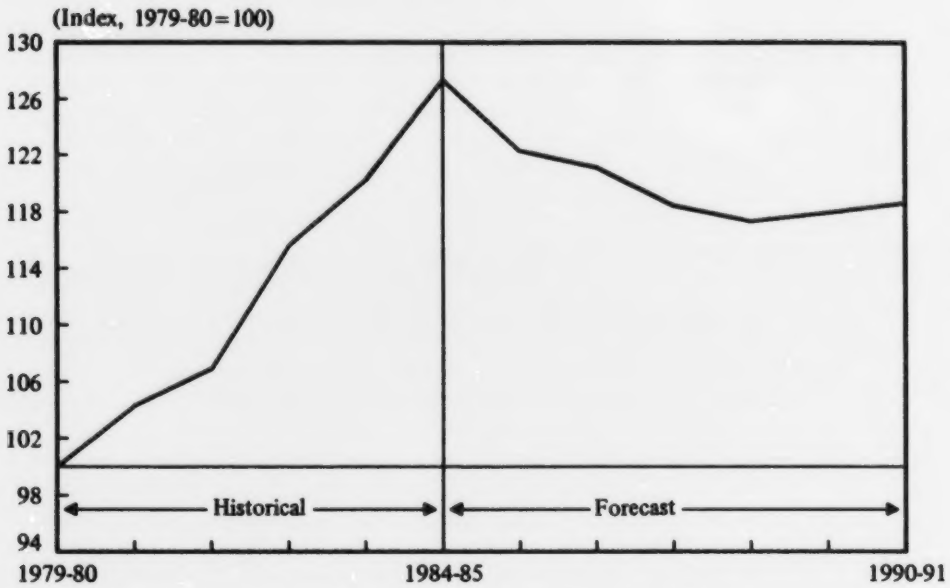


Chart 6

**Non-Statutory Expenditure Growth**

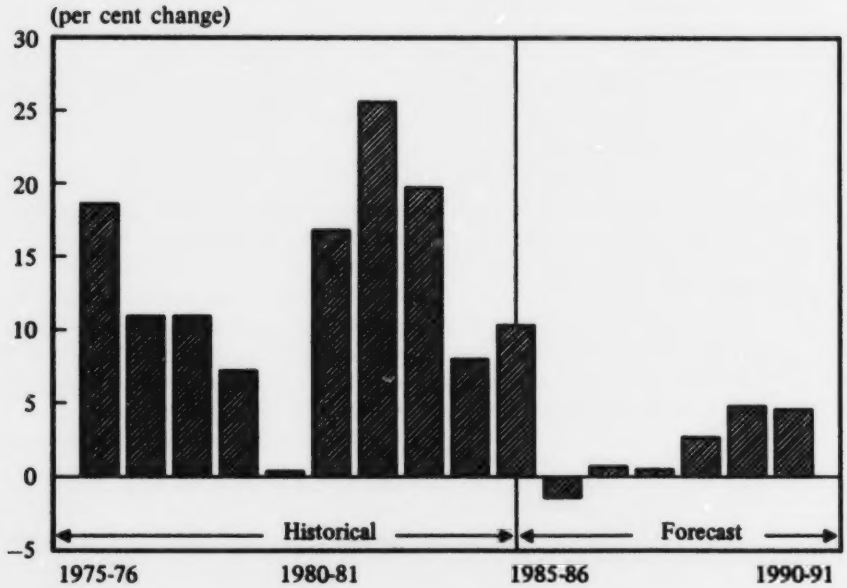

So far I have talked of cutting spending on non-statutory programs. Let me now address the issue of statutory spending.

The Government of Canada will spend $53 billion this year on social programs. At the same time, related tax expenditures such as the child care expense deduction, the child tax credit and the age exemption total $3.5 billion.

The vast bulk of these expenditures goes to finance four major programs:

- Approximately $12 billion is for unemployment insurance benefits and employment initiatives;
- $13 billion goes to income security for the elderly;
- $2.5 billion is for family allowances; and
- $12.6 billion in cash is transferred to the provinces for health, education and welfare. The total contribution, which also includes tax transfers, is about $20 billion.

In November 1984, the government announced its intention to reform social programs based on the twin tests of social and fiscal responsibility.

Since that time, we have taken a number of actions:

- We reformed family benefits in a way that maintains the principle of universal access, targets more resources to those most in need and frees up savings for other priorities.
- We restrained the rate of growth of transfer payments to the provinces for health care and post-secondary education.
- We provided supplementary equalization payments for all six equalization-receiving provinces in 1985-86 and for Manitoba in 1986-87.
- We appointed a commission to examine the unemployment insurance system and will be receiving its report this Fall.
- We extended support to widows and widowers, aged 60-64, who are in need.

We are especially proud of the steps we have taken to improve pensions for Canadians, through the most significant reform of pension arrangements undertaken in years. The pension debate dragged on for a decade. This government has delivered results.

We have introduced legislation to ensure for the first time that workers can take their pensions with them when they change jobs, that they can retire early if they wish and that surviving spouses will be provided for. We are making it possible for many regular part-time workers to join pension plans.

We have concluded a vitally important agreement with the provinces on the Canada Pension Plan. As a result, the financing of the CPP will be put on a sound financial basis and its benefits expanded to meet changing needs.

We are also moving to achieve parity in tax assistance for retirement saving between employees and the self-employed, many of whom are owners of small businesses. I will be releasing draft legislation on registered retirement savings plan limits and related issues within weeks.

In this budget, I am proposing new measures to give retired Canadians who have RRSPs more flexibility in the investment management and withdrawal of their retirement savings.

Over the coming months the government will continue to improve the structure of key social programs. We will consider the recommendations of the Forget commission on unemployment insurance. We are examining the recommendations of the Macdonald commission. In my next budget, I intend to propose further measures to reform our system of social expenditures and related tax provisions. Such measures must respect several basic principles. They must maintain universal access. They must direct more resources to those most in need. They must improve the opportunities for individuals to become self-reliant. And they must reduce the after-tax value of benefits going to higher-income Canadians who do not need assistance.

Some have called for major cuts in social assistance. This government is not prepared to dismantle social programs. The best ways to reduce the cost of social measures are to make sure that spending and tax assistance are targeted effectively and to reduce the need for such support – by keeping the economy growing and creating jobs so that greater opportunities are provided to those Canadians now in need.

## Improving the Tax System

A continuing priority of this government is to improve the tax system. Improvements are necessary to spread the tax burden more equitably, to ensure that incentives are effective and to protect government revenues.

Since November 1984, the government has taken steps to protect the integrity of the personal and corporate tax systems.

- We ended the abuse of the scientific research tax credit.
- We eliminated tax shelters based on investments in yachts, recreational vehicles and similar properties.
- We halted income-splitting through interest-free loans between family members.
- We stopped the so-called "carve-out" transactions in the oil and gas sector.
- We prevented the use of trusts to distribute investment income tax-free.
- We terminated the use of partnerships in corporate takeovers to increase tax deductions.
- We tightened foreign property investment rules to prevent abuse.

We are also implementing a minimum tax of 25 per cent to ensure that high-income Canadians pay their fair share of tax.

Last May, I issued a discussion paper entitled "*The Corporate Tax System: A Direction for Change*". The thrust of that proposal was to reduce selective tax preferences and move to broader-based incentives through lower tax rates.

Today, I am implementing the first phase of this restructuring. The following measures will enhance economic performance, provide incentives based on results and contribute to deficit reduction.

- The 3-per-cent inventory allowance will be eliminated effective today.

- The general investment tax credit will be phased out starting next year.

- The 20-per-cent investment tax credit will remain to encourage investment in Atlantic Canada and the Gaspé Peninsula. This credit will be extended to include investments in adjacent offshore areas.

- The Cape Breton investment tax credit will remain at 60 per cent and will be improved. Smaller investments will qualify and the rate of refundability will be increased, as recommended by the Cape Breton Advisory Committee.

- The special investment tax credit for manufacturing investments in designated areas will be extended past its termination date at the end of this year at a reduced rate of 40 per cent.

- Corporate tax rates will be reduced over a three-year period beginning July 1, 1987. By 1989, the basic federal corporate rate will have been reduced from 36 per cent to 33 per cent of taxable income.

- Manufacturing companies will continue to have a lower tax rate, falling from 30 per cent to 26 per cent by 1989.

- The federal tax rate for small business will fall from 15 per cent to 13 per cent.

The effect of all these measures will be to generate an additional $765 million of net revenue during the period of transition to 1988-89. As a result of these changes, there will be an increase in the number of profitable corporations that pay tax.

These actions are the first phase of corporate tax reform. I will release a new discussion paper later this year. It will propose further reductions in tax preferences and further tax rate reductions, consistent with the principles set out in the May 1985 budget paper.

As well, I am proposing a number of other changes to corporate and personal income taxes to tighten the system and to prevent erosion of the tax base.

- New at-risk rules for limited partnerships will be introduced. These rules will restrict limited partners' claims to tax credits and business losses to the amount of their investment that is actually at risk. The new rules will cut back tax-motivated arrangements that can lead to high-income individuals and profitable corporations significantly reducing their taxes.

- New provisions governing salary deferral arrangements will be introduced to ensure that tax cannot be unduly deferred by delaying the receipt of compensation.

- The ability to defer taxes by claiming deductions for unpaid remuneration will also be limited.

Chart 7

**Budgetary Expenditures as a Percentage of GNP, 1961-62 to 1990-91**

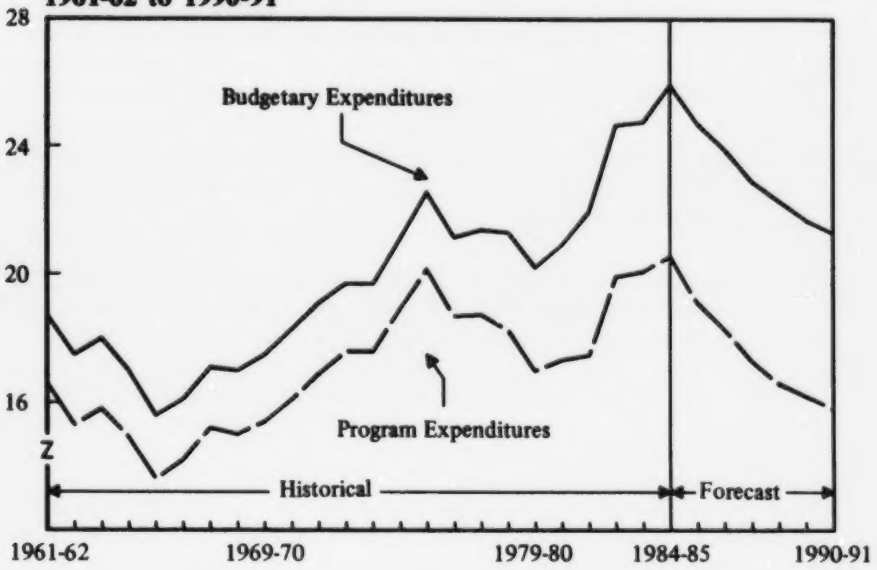


Chart 8

**Sources of Deficit Reduction**

(per cent)

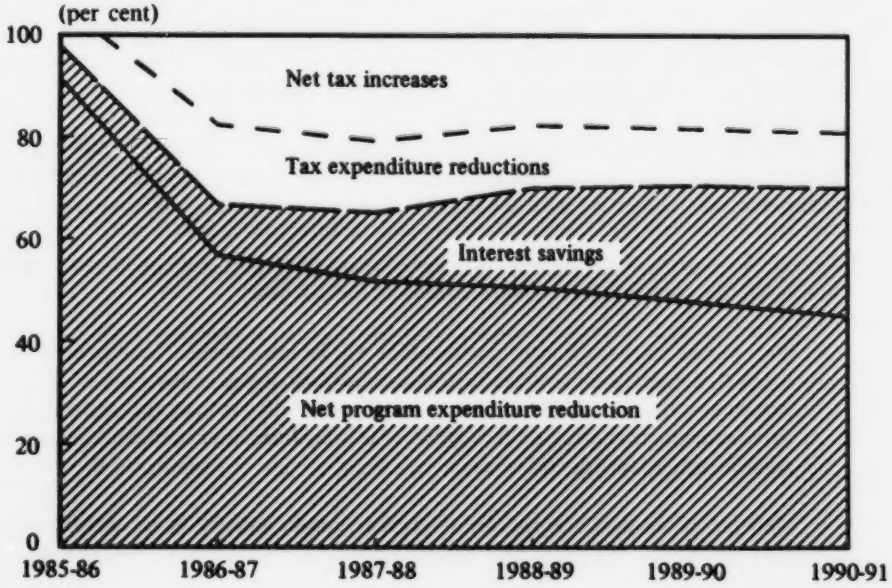

- The married exemption claimed for a spouse will be based on the spouse's income for the whole year, rather than from the date of marriage.

- Measures will be introduced to ensure reporting of treasury bill income. I will be announcing, within the next few weeks, proposals to simplify the interest accrual rules.

I am also proposing important changes in the tax treatment of dividends. The dividend tax credit will be reduced from one-half to one-third of the cash dividends received by individuals from tax-paying Canadian companies. As a parallel measure, the 12 1/2-per-cent dividend distributions tax for small business will be repealed. This will permit a major simplification of the tax system for small business. It will also preserve the integration of the corporate and personal taxes on income earned by small business corporations. These changes will be effective January 1, 1987.

The lower dividend tax credit will continue to provide a significant incentive for investment by Canadians in Canadian dividend-paying companies, but it will now ensure that more high-income individuals will pay regular tax on dividend income. Accordingly, I am also proposing that, effective this year, the taxation of dividends from taxable Canadian corporations under the minimum tax be based on the actual amount of cash dividends received.

## Turning the Deficit Corner

To this point I have described the government's expenditure control record and our plans to reduce government spending further. I have outlined our plans to bring forward proposals for comprehensive changes to social transfers and related tax provisions. I have proposed the first phase of corporate tax reform and eliminated or reduced a number of tax preferences.

These actions imply great change. Federal spending on programs as a share of the economy will be cut back to the level at the beginning of the 1960s – prior to the "fly now, pay later" regime of more recent years. But these measures in themselves are not enough to overcome our fiscal problem. Spending cuts alone cannot bring about fiscal stability by the end of the decade.

To accomplish that goal, we must start paying the full cost of present government programs and a share of the interest burden built up over past years.

I am therefore announcing the following tax increases:

- A 3-per-cent surtax will be imposed on federal personal income taxes commencing July 1, 1986. The existing personal surtax will expire as scheduled.

- The current surtax on large corporations expires at the end of 1986. It will be replaced by a 3-per-cent surtax on all corporations effective January 1, 1987.

- The rates of federal sales tax will be increased by 1 percentage point effective April 1 this year. I will be announcing in a few minutes details of an innovative measure which will make the effect of the federal sales tax more progressive by providing important benefits for low-income Canadians.

- Finally, excise taxes and duties on alcohol and tobacco will be raised by 4 per cent and 6 per cent respectively, effective midnight tonight.

The net effect of all the tax measures I am announcing today will be to raise $1.5 billion in 1986-87 and $2.4 billion the following year.

These tax increases will make greater demands on Canadians. But they also put the size of our debt problem into clearer focus. In recent years our annual deficit has exceeded $30 billion. Every year the deficit remains near $30 billion another $3 billion of interest charges is added to the next year's spending. These tax increases help us hold the line. But they are only part of a comprehensive debt control program, 70 per cent of which will be achieved through expenditure reductions.

Let me now address the question of federal sales tax reform. Like the debate on pensions, discussions on a better sales tax system have been going on for a long time. The problems with the current system are well known. It results in serious inequities among competing business firms. It puts Canadian manufacturers at a competitive disadvantage relative to importers. It results in hidden taxes on exports. Canada is now the only industrialized country in the world that still imposes a sales tax at the manufacturers' level.

It is time to act on this issue, to bring our sales tax system into line with today's realities.

My officials have for some months been examining the value-added tax. They are also looking at alternative systems, including a business transfer tax, which involve less administrative complexity and paper burden.

I expect to complete a review of the options in the very near future and put forward a paper with a concrete proposal for public discussion at an early date. Our intention is to move to a new system that will encourage growth, improve equity, and yield revenues sufficient to replace the federal sales tax, to end the surtaxes I have announced today and to provide adequate offsets for low-income Canadians.

I have already reported on the fiscal impact of the measures in this budget. The budget also implements revisions to the government's accounting practices in response to recommendations made by the Auditor General. Details are provided in the Fiscal Plan tabled with the budget. I recommend this document to Honourable Members and all others who wish to have full details on the government's fiscal situation.

On the revised accounting basis, the deficit next year will be $29.5 billion, a reduction of 14 per cent from this year. Financial requirements next year will fall to $22.6 billion, a decline of 22 per cent from this year's level. By the end of the decade, with moderate economic growth averaging 2 3/4 per cent per year, financial requirements will fall to $11 billion.

## Reinforcing Priorities

This government has acted to restore fiscal responsibility in Canada. In many cases, we are going to spend less. In every case, we are spending smarter and making better use of scarce resources. In some cases, we must spend more, to help those in need today and to help build the foundation for a better future. In a careful and effective manner, we intend to reinforce our basic priorities.

## Helping Those in Need Today

The plight of low-income Canadians is of major concern to this government.

Last May we increased the child tax credit to provide greater assistance to low-income families.

Until now, our poorest families have had to wait until they receive their income tax refund to receive the credit. This has led to many of them seeking the services of tax discounters. To provide more timely assistance to low-income families and to reduce the need for tax discounting, the government is proposing to advance payment of the child tax credit. A prepayment of $300 per child will be paid in November 1986 to families whose income in 1985 was $15,000 or less. Almost one million families will benefit from this measure.

I am also announcing a fundamental innovation to the income tax system to benefit low-income Canadians, many of whom are elderly. Commencing this year, the government will provide a refundable sales tax credit of $50 per adult and $25 per child, for families and individuals with incomes below $15,000. About four million families and individuals will benefit from this measure. This progressive measure represents a major expansion of our refundable tax credit system and a significant improvement in our tax system.

For many months the government has been working with provincial governments to target training and employment programs to those Canadians who depend on welfare. We believe that the best assistance we can provide to such Canadians is a meaningful job. Provincial governments share this view. As a result of our consultations the government is committing up to $100 million a year for the next three years to a special program to help social assistance recipients find employment. These funds will be matched by the provinces.

I also propose to increase the disability deduction by $250, effective this year. This will provide increased support to 185,000 disabled Canadians.

There is another group in society which is now suffering particularly hard times and which needs our help.

Our farmers are caught in a vicious squeeze of low prices and rising costs. Many are facing an intolerable debt burden. This is not just an economic problem – it is a social problem that must be addressed. Accordingly, to preserve a viable farm sector, the government is adopting a new Farm Financial Assistance Policy.

The government will increase resources to the Farm Credit Corporation over the next two years. The Corporation will establish a new financial instrument to be known as a commodity-based mortgage. For those farmers with substantial debt problems, but with reasonable long-term prospects, this mortgage will be available at a basic interest rate of 6 per cent. The principal of these loans will be linked to farm commodity prices. The loans will offer eligible farmers long-term, stable financing at a cost related to their revenues.

The Minister of Consumer and Corporate Affairs will introduce legislation to establish Farm Debt Review Panels to provide advice and assistance in restructuring farmers' debt.

We will also take measures to ease the transition of farmers who must seek alternative employment. A new program will offer such farmers job counselling, retraining and interim financial assistance.

These measures represent an additional financial commitment to Canadian farmers of $65 million this year and $130 million next year.

The Minister of Agriculture will also be announcing measures to assist tobacco farmers to diversify into other crops.

The government will extend the existing 3-cent-a-litre fuel tax rebate for primary producers for one year to January 1, 1988. Farmers and other primary producers are now required to keep detailed records of "on-highway" and "off-highway" fuel use in order to calculate their rebates. The Minister of National Revenue will shortly announce new guidelines to simplify the calculation so as to reduce paper burden.

These initiatives are designed to help those in need today. But even though resources are scarce, we believe it is equally essential to make other investments now which will lay the foundation for future growth and jobs.

## Investing in the Future

### Trade

A major area is trade.

This government has invited the government of the United States to enter into negotiations toward a more secure and enhanced bilateral trade relationship. Similarly, preparations are under way for Canada's active participation in the next round of multilateral trade negotiations to commence this Fall. I am strongly encouraged by the positive response of Canadian business and industry to the trade challenge this government has initiated. This response shows that Canadians do not shrink from fair competition. Canadians realize that trade gains lead to job gains. Today more than three million jobs are linked to our export performance.

I cannot overstate the importance to Canada of ensuring that foreign markets remain open to Canadian exports and that Canadian companies take maximum advantage of markets abroad. Exports of goods and services account for close to 30 per cent of Canada's gross national product. We must also ensure that the Canadian market remains open and that Canadian companies are prepared to meet import competition.

To do that, it is important to ensure a fiscal environment that allows lower and more stable interest rates and a tax system that promotes competitiveness and efficiency.

Our deficit reduction plan and proposed tax changes will support our trade initiatives.

The reform of the corporate income tax proposed in this budget will reinforce our trade initiatives by encouraging businesses to pursue profitable opportunities on the basis of economic factors as opposed to tax considerations. Sales tax reform will remove the biases in the current tax that hinder the efforts of domestic producers to compete at home and abroad.

This budget demonstrates that our fiscal problem is now in hand. Tax reforms will be implemented over time. Similarly, trade negotiations take time and their results will be implemented only over a number of years. By beginning to act now on these three fronts we can ensure that Canadian firms will be able to take full advantage of market opportunities in years to come.

Trade in services is becoming increasingly important. Representatives from the Canadian financial community have raised with me the prospect of attracting more international banking business to Canada by designating certain Canadian cities as international banking centres.

Some time ago, the Department of Finance commissioned a study of such centres. That study, which I propose to make public shortly, drew attention to certain drawbacks to the concept of international banking centres. It also drew attention to possible changes which could enhance the international competitiveness of our banks.

The government is prepared to facilitate the establishment of international banking centres in Montreal and Vancouver. This would be consistent with our desire to broaden our trade and business interests in Europe and the Pacific Rim. I will be undertaking discussions with the banking community and provincial governments in order to pursue this objective.

## Research and Development

A second priority is investment in knowledge.

The crucial importance of knowledge to Canada's future requires a new partnership between the private and public sectors. The federal government plays a major role in supporting university-based research and the development of highly qualified personnel in Canada. One channel for this support is through the operations of the Natural Sciences and Engineering Research Council, the Medical Research Council and the Social Sciences and Humanities Research Council. The government proposes to provide a secure funding base for these councils by adding $300 million over the balance of the decade.

We are also prepared to increase this base funding up to 6 per cent by matching, dollar-for-dollar, private sector contributions to the councils. This could provide an additional $700 million over the next five years. But the partnership created between the private sector and university researchers is just as important as the dollars. Contacts between the business and academic communities would be improved. And Canada would benefit from the more vigorous and co-ordinated application of scientific knowledge to our industrial needs.

## Training and Adjustment

Continued economic growth also requires investment in training so that workers can adjust to new conditions and take advantage of new opportunities.

The Minister of Employment and Immigration is implementing the new Canadian Jobs Strategy in co-operation with the provinces and industry. This innovative and successful approach combines training and job creation to help workers adapt to a fast-changing

labour market. Programs are targeted at building the skills necessary to help young people obtain a first job and to assist women re-entering the labour market. This budget allocates $800 million to the Canadian Jobs Strategy in 1987-88.

The position of older workers deserves special consideration. I am announcing federal funding of up to $125 million over a four-year period to finance a new Program for Older Worker Adjustment. This program will assist older workers who lose their jobs and who have no immediate prospects for re-employment. The Minister of Labour is developing this initiative in co-operation with the provinces and the private sector.

## Small Business

Small business is the most important source of jobs in Canada today. This government has done much to support small business.

In my first budget I brought forward a number of measures to encourage investment in small business by individuals and by pension funds. I provided tax incentives for investments in labour-sponsored venture capital funds. I extended the small business bond program and increased the value of the refundable tax credit for small firms carrying out research and development. I introduced a lifetime capital gains exemption to encourage enterprise and risk-taking by rewarding successful investment in Canada's future. We will continue that support.

Several measures in this budget reinforce our support for small business. Specifically:

- The tax rate on small business income will be reduced from 15 per cent to 13 per cent, beginning July 1, 1987. The tax rate on small business manufacturing income will be reduced from 10 per cent to 8 per cent.

- The 12 1/2-per-cent dividend distributions tax will be repealed, effective January 1, 1987.

- Tax rules providing deductions for allowable business investment losses will be broadened.

In the May budget I announced measures to allow pension funds to invest in small business ventures. Draft rules were made public for comment last November. The final rules to implement these changes will be available shortly and will respond to many constructive comments that have been made during the consultations.

The government also proposes to more than double the amount of guaranteed loans available under the Small Business Loans Act. This will raise the ceiling to $2.5 billion and allow small businesses even greater access to the financing they need to grow and create jobs.

## Atlantic Enterprise Program

As I reported earlier, economic conditions have improved substantially in Canada. Nevertheless, certain regions of the country are continuing to experience longer-term structural economic difficulties. This is particularly true of the Atlantic region. To enhance the rate of private sector job creation in the Atlantic and Gaspé regions, I am announcing a major new initiative, the Atlantic Enterprise Program.

Under this program, private sector lenders will be encouraged to make loans for business start-up or expansion. Up to $1 billion of these loans will be guaranteed to a substantial extent by the Government of Canada. The Atlantic Enterprise Program will also provide access to lower cost financing through interest rate buy-downs. This program is another example of how the government, working together with the private sector, can spend smarter. Together we will generate significant financial assistance so that Atlantic Canada can share in our national prosperity. The Minister of Regional Industrial Expansion will be announcing the details of this program shortly.

### Northern Development and Indian Affairs

The government will bring forward measures which promote northern development and encourage the economic self-reliance of our native peoples.

- A new, permanent system of tax benefits for housing and travel will apply to residents of the north and isolated posts, effective January 1, 1987. This will achieve equity between employees and the self-employed.

- In recognition of the vast distances involved in northern travel, the budget proposes a $50 ceiling on the air transportation tax on domestic flights, offset by a one percentage point increase in rates.

The Minister of Indian Affairs and Northern Development will introduce amendments to the Indian Act which will allow bands to levy municipal-type taxes on Indian lands.

In addition, the Indian Remission Order which relieves tax on certain employment income will be extended for the 1986 taxation year.

I am also announcing that for 1986-87, the government will allocate up to $40 million to extend the Indian Community Human Resource Strategies program into a second year.

### Building a Sense of Community

These initiatives – in trade, technology, training and economic development – are designed to promote growth. But nations are not held together by dollars and cents. Nations are held together by intangibles – by shared values and experiences.

One of these values is public service through private initiative.

No Canadians share more than those in the voluntary sector. Volunteers have not only built a sense of community in Canada; they have built bridges to people in less fortunate lands.

The government wants to encourage this sense of participation. We are continuing to examine a number of measures to encourage charitable donations and will work with the voluntary sector to find an appropriate and effective solution.

The government also desires to help foster the arts. I am pleased to announce the allocation of an additional $75 million per year beginning in 1986-87 to fund a number of specific cultural initiatives. These will benefit people whose creativity finds expression in the motion picture and book publishing industries, in the performing arts and in the music and recording industries. The Minister of Communications will be announcing the specifics of these initiatives.

## Budget Process

I would like to say a few words about the budget process. The May budget made proposals to improve the process. This budget is being presented in February in line with my proposal for a regular budget date. A parliamentary committee has examined the budget process and made useful suggestions. I will be responding to their report in detail in due course. This government has also enhanced the role of parliamentary committees in examining tax and budget matters and has increased consultation. All concerned share the view that legislation arising from budgets should be available as soon as possible and be passed into law within a reasonable period of time. I will be bringing forward legislation arising from this budget expeditiously. The first item of legislation will be the bill seeking $22.6 billion of borrowing authority for 1986-87. This amount corresponds to the financial requirements forecast for next year.

In this budget I have referred to a number of areas that form an important part of the government's agenda for future budgets. Proposals will be developed to improve social expenditures and related tax provisions, to pursue the further restructuring of the corporate income tax and to reform the sales tax. I look forward, as these proposals are presented, to receiving comment on them from parliamentary committees and other interested Canadians.

I am tabling Notices of Ways and Means Motions covering tax and tariff measures.

## Economic Outlook

Let me turn now to the economic outlook for Canada.

The actions we have taken and the actions we are taking in this budget provide a basis for sustained growth over the balance of the decade.

I am projecting real growth of 3.7 per cent for 1986, one of the highest rates of growth among the industrialized countries. In 1987, the economy is expected to grow by a further 3 per cent – the fifth consecutive year of sustained growth. Inflation will remain steady around 4 per cent. And the Canadian economy will continue to create jobs at a substantial rate. Because of strong labour force growth, progress in reducing the unemployment rate will be steady but less dramatic. By the end of this year I anticipate an unemployment rate of about 9.6 per cent, falling to 9.0 per cent by the end of 1987.

# Conclusion

This government has demonstrated its resolve to restore fiscal responsibility to Canada.

We are doing this in a way that is consistent with the commitment we made to Canadians in November of 1984. Our objective, then and now, is to solve the problems of the past in order to create jobs today and into the future.

We are reducing the crushing burden of interest payments that has accompanied a decade of uncontrolled growth in our debt. Just as Canadians seek to pay down their personal debt to use the savings for better things, we are doing the same in government, creating room to respond to the nation's needs.

Cutting the deficit is not an end in itself. It is the means to an end. It is the means to achieve lower interest rates, higher growth and more jobs.

The actions we have taken reflect the priorities we set out in November 1984 and acted on in May 1985:

- to release the creative spirit of individuals from the heavy hand of government;
- to enhance our capacity to compete by promoting trade, investment and technology;
- to play a constructive role in the global community;
- to assist individuals to adjust to a changing world;
- to help Canadians who need assistance.

This is what we promised. This is what we are delivering. We will continue to act with consistency and determination. Canadians can look to the future with confidence.

**Summary Statement of Transactions**

| | 1984-85 | 1985-86 | 1986-87 | 1987-88 | 1990-91[1] |
|---|---|---|---|---|---|
| | (billions of dollars) | | | | |
| Budgetary transactions | | | | | |
| Revenues | 70.9 | 78.0 | 87.3 | 94.0 | 114 |
| Expenditures | 109.1 | 112.3 | 116.7 | 120.0 | 136 |
| Deficit | 38.2 | 34.3 | 29.5 | 25.9 | 22 |
| Non-budgetary receipts | 8.4 | 5.4 | 6.9 | 8.3 | 12 |
| Financial requirements[2] | 29.8 | 28.8 | 22.6 | 17.7 | 11 |
| Net public debt | 199.1 | 233.4 | 262.8 | 288.8 | 360 |
| percentage change | 23.8 | 17.2 | 12.6 | 9.9 | 6½ |
| percentage of GNP | 47.3 | 51.4 | 53.8 | 55.1 | 56 |
| Gross national product | 420.9 | 454.0 | 488.7 | 524.1 | 641 |
| percentage change | 8.0 | 7.9 | 7.6 | 7.2 | 6½ |
| Memorandum: | | | | | |
| Budgetary deficit on old accounting basis | 36.9 | 33.8 | 29.8 | 27.9 | 22 |

*Note:* Figures may not add due to rounding.

[1] Based on the mid-range economic projection.
[2] Excluding foreign exchange transactions.

*Source: The Fiscal Plan* Table 4.2.

**Deficit Reduction Actions by Budgetary Component**

| | 1985-86 | 1986-87 | 1987-88 | 1990-91 | Cumulative 1985-86 to 1990-91 |
|---|---|---|---|---|---|
| | (billions of dollars) | | | | |
| **Net spending cuts** | | | | | |
| Programs | 4.3 | 5.8 | 7.7 | 12.0 | 49.9 |
| Induced interest savings | 0.3 | 1.0 | 2.0 | 6.7 | 18.7 |
| Total | 4.6 | 6.8 | 9.7 | 18.7 | 68.6 |
| Tax expenditure cuts | 0.4 | 1.6 | 2.1 | 2.9 | 11.8 |
| Net other tax changes[1] | −0.3 | 1.8 | 3.1 | 5.1 | 17.1 |
| **Deficit Reduction** | 4.7 | 10.2 | 14.9 | 26.7 | 97.5 |
| | (per cent) | | | | |
| Percentage breakdown | | | | | |
| Net spending cuts | 98 | 67 | 65 | 70 | 70 |
| Tax expenditure cuts | 9 | 16 | 14 | 11 | 12 |
| Net other tax changes[1] | −7 | 18 | 21 | 19 | 18 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| **Debt reduction (billions of dollars)** | 4.7 | 14.9 | 29.8 | 97.5 | 97.5 |

*Note:* Figures may not add due to rounding.

[1] Includes the Western Energy Accord tax measures.

## Pour assurer le renouveau économique

# Le discours du budget

**Présenté à la Chambre des communes**
**par l'honorable Michael H. Wilson**

**le 26 février 1986**

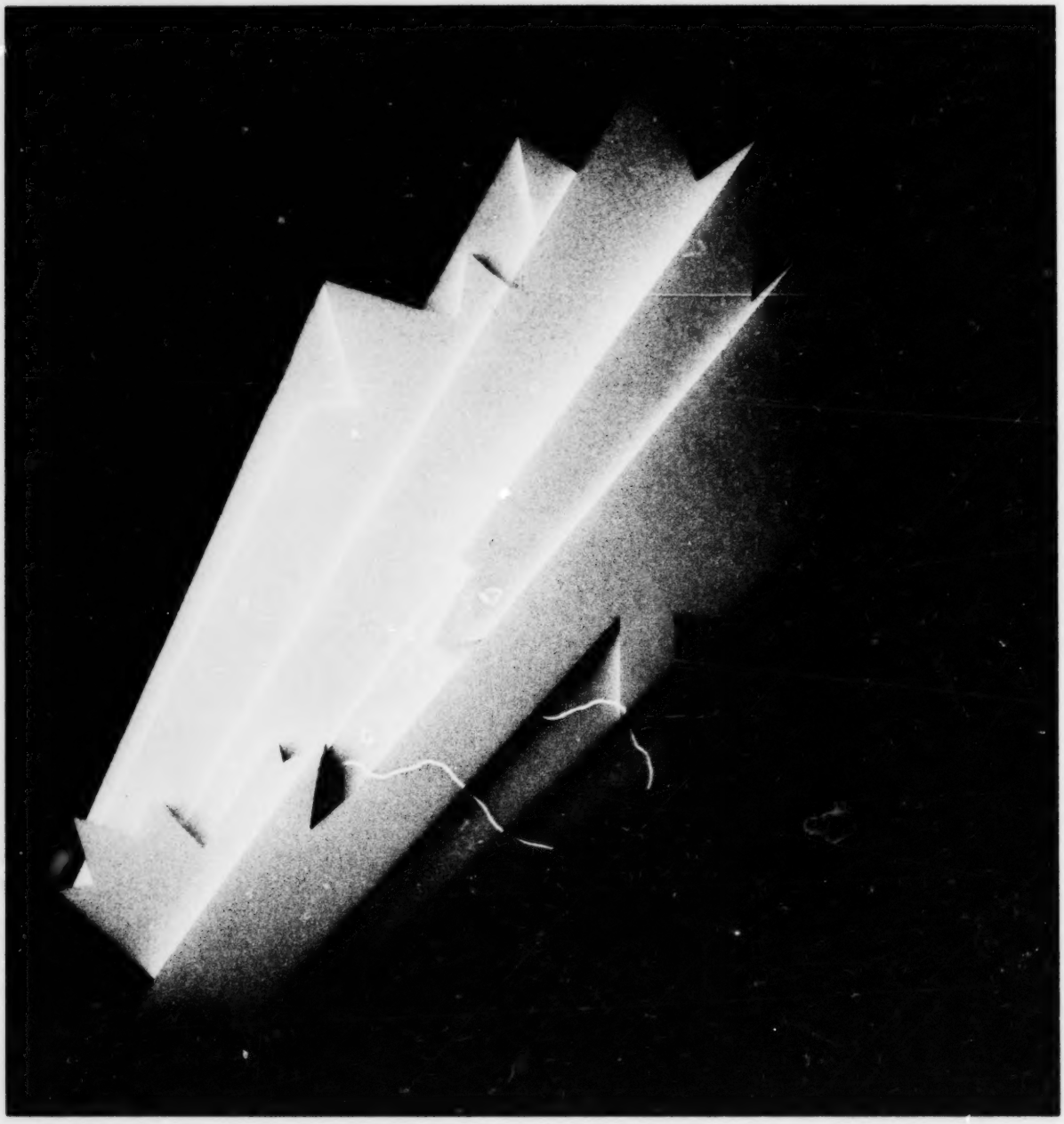

Canada

## Pour assurer le renouveau économique

# Le discours du budget

Présenté à la Chambre des communes
par l'honorable Michael H. Wilson
Ministre des Finances
Député de Etobicoke Centre
le 26 février 1986

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

Le Discours du budget est accompagné des documents suivants:

1. Les Documents budgétaires

2. Les Perspectives économiques du Canada, 1986-1991

3. Le Plan financier

Les **Documents budgétaires** fournissent des explications détaillées des mesures de ce budget et des Avis de motions des voies et moyens.

Les **Perspectives économiques du Canada** exposent les perspectives d'ici 1991 et fournissent les hypothèses économiques sur lesquelles reposent les projections financières.

Le **Plan financier** décrit en détail le plan de recettes et de dépenses du gouvernement jusqu'en 1990-91 et donne des renseignements sur les questions financières, comptables et des opérations de la dette.

Le Discours du budget devrait être lu concurremment avec les documents qui l'accompagnent.

## Table des matières


Introduction ..... 1
Un bilan d'action ..... 1
Une économie plus forte ..... 3
La résolution des problèmes du passé ..... 5
- L'évolution des dépenses ..... 5
- Nouvelles restrictions des dépenses ..... 8
- L'amélioration du régime fiscal ..... 13
- Pour résorber le déficit ..... 16

Le renforcement des priorités ..... 17
- L'aide aux personnes dans le besoin ..... 18
- Investir dans l'avenir ..... 19
  - Commerce extérieur ..... 19
  - Recherche et développement ..... 20
  - Formation et adaptation ..... 21
  - La petite entreprise ..... 21
  - Le Programme Entreprise Atlantique ..... 22
  - Nord canadien et Affaires indiennes ..... 22
  - Pour bâtir un esprit communautaire ..... 23

Le processus budgétaire ..... 23
Les perspectives économiques ..... 24
Conclusion ..... 25
Tableaux ..... 26
- État sommaire des opérations ..... 26
- Mesures de réduction du déficit, par grand poste budgétaire ..... 27

# Introduction

Je tiens à adresser la parole à cette Chambre et à la population du Canada en toute franchise.

Le message que j'ai à vous transmettre aujourd'hui est sérieux et, sous bien des aspects, peu agréable. Ce message doit pourtant être livré, et il doit être compris.

Nous avons accompli ensemble des progrès remarquables au cours des 18 derniers mois. La croissance a été vigoureuse. La création d'emplois progresse à un rythme record. Le déficit est en baisse.

Cependant, le fardeau croissant de la dette publique continue de menacer notre avenir. Il augmente plus vite que notre capacité de paiement. Aussi doit-il absolument être maîtrisé.

Quand les Canadiens ont élu notre gouvernement, ils nous ont donné un mandat bien clair. Nous devions créer des emplois. Mais pour y parvenir, il nous fallait régler les problèmes laissés par une décennie d'incurie financière.

En novembre 1984, j'ai présenté à cette Chambre un plan d'action pour remplir ce mandat. Dans le document-clé de ce plan, intitulé *Un programme de renouveau économique*, nous avons exposé une stratégie globale qui s'articulait autour de trois principes fondamentaux.

En premier lieu, l'initiative privée est la meilleure source de création d'emplois.

En deuxième lieu, une bonne administration n'est pas une administration plus présente, mais une administration plus efficiente.

En troisième et dernier lieu, la prospérité du Canada dépend de l'assainissement des finances nationales.

# Un bilan d'action

Nous nous sommes mis au travail immédiatement. Les mesures que nous avons prises depuis novembre 1984 réalisent une partie essentielle du programme que nous avions présenté il y a 16 mois.

Au cours de nos huit premiers mois d'exercice du pouvoir:

- Nous avons oeuvré activement à l'établissement de relations constructives avec nos collègues des provinces.
- Nous avons lancé la stratégie de Planification de l'emploi.
- Nous avons comprimé les dépenses et amélioré les programmes.

- Nous avons conclu les accords sur l'énergie dans l'Ouest et dans la région de l'Atlantique.
- Nous avons établi Investissement Canada.
- Nous avons initié une réforme réglementaire dans les domaines des transports, des télécommunications, des institutions financières et de la politique de la concurrence.
- Nous avons rétabli des relations étroites et de coopération avec nos alliés et nos partenaires commerciaux.

En mai 1985, nous avons pris de nouvelles mesures:

- Nous avons réduit les dépenses de fonctionnement de tous les ministères fédéraux.
- Nous avons coupé dans les subventions à l'industrie.
- Nous avons fermé de coûteuses usines d'eau lourde.
- Nous avons diminué les dépenses dans le domaine des transports.
- Nous avons offert d'importants encouragements à l'investissement dans la petite entreprise.
- Nous avons amélioré le système des pensions.
- Nous avons instauré un nouveau régime de prestations familiales permettant de venir davantage en aide à ceux qui en ont le plus besoin, tout en réduisant le coût global du système.
- Nous avons mis en place un programme de vente des biens publics excédentaires et de privatisation des sociétés d'État.
- Nous avons chargé une commission indépendante d'examiner le programme d'assurance-chômage.
- Enfin, nous avons lancé un processus visant à réformer la fiscalité des sociétés.

En mai dernier, j'ai déclaré que nous ramènerions le déficit à $33.8 milliards cette année. Nous atteindrons cet objectif. J'ai déclaré que nous maîtriserions les dépenses publiques. J'ai projeté des dépenses de $105 milliards pour le présent exercice. Nos dépenses seront inférieures de plus de $1 milliard à ce chiffre. Nous avons déclaré que nous reprendrions en main les dépenses publiques et le déficit. Nous avons fait exactement ce que nous avions promis.

J'annonce aujourd'hui d'autres mesures pour la mise en oeuvre du plan de renouveau économique exposé en novembre 1984, des mesures qui rétabliront la stabilité financière d'ici la fin de la décennie. Nous y parviendrons au moyen du programme de contrôle des dépenses le plus important et le plus vaste jamais entrepris par le gouvernement du Canada.

Ces mesures, jointes à celles de novembre 1984 et de mai 1985, permettront de réduire sensiblement le déficit fédéral cette année, l'an prochain et au cours de chacun des exercices suivants jusqu'à la prochaine décennie.

Ce budget ramènera le déficit à $29.8 milliards au cours du prochain exercice et, vers la fin de la décennie, ce déficit tombera à $22 milliards.

Les besoins financiers – les fonds que l'État doit emprunter chaque année pour payer les factures – passeront de $28.3 milliards en 1985-86 à $17.9 milliards en 1987-88, soit une réduction de 37 pour cent en deux ans seulement. D'ici la fin de la décennie, les besoins financiers seront ramenés à $11 milliards*.

Notre dette nationale cessera de croître plus rapidement que l'économie.

Des majorations du fisc contribueront à ce résultat, mais les compressions des dépenses compteront pour au moins 70 pour cent de la réduction de la dette.

Le plan que nous avons exposé en novembre 1984 porte fruit. Nous continuons de suivre ce plan.

## Une économie plus forte

Nous avions mis les Canadiens au défi d'atteindre les objectifs de croissance économique et de création d'emplois par leurs initiatives et leurs efforts. Les Canadiens ont relevé ce défi.

Notre économie s'est beaucoup mieux comportée au cours des 18 derniers mois que quiconque ne l'avait prévu. En 1985, la croissance a été beaucoup plus vigoureuse au Canada que dans tous les grands pays européens, deux fois plus forte qu'aux États-Unis et aussi rapide qu'au Japon.

L'expansion économique a également élargi son assise. La croissance enregistrée en 1985 est imputable à des facteurs d'ordre interne: la hausse des investissements des entreprises, l'accroissement des mises en chantier domiciliaires et une forte consommation.

La création d'emplois a été vigoureuse. Le taux de chômage est tombé de 11.7 pour cent en septembre 1984 à 9.8 pour cent à l'heure actuelle — s'établissant en deçà de 10 pour cent pour la première fois depuis avril 1982.

Les sceptiques doutaient de notre capacité de créer des dizaines de milliers d'emplois. Ils prétendaient qu'on ne pouvait à la fois réduire le déficit et créer des emplois.

Les Canadiens ont infligé le plus formel démenti à ces sceptiques.

Les Canadiens ont créé non pas des dizaines de milliers, mais des centaines de milliers d'emplois – 580,000 nouveaux emplois.

---

* Ce budget met en oeuvre certaines modifications comptables recommandées par le Vérificateur général. L'annexe 1 du Plan financier donne des précisions à ce sujet et permet de faire le lien entre les anciennes et les nouvelles méthodes comptables. Dans cette section de l'exposé budgétaire, les chiffres sont présentés d'après l'ancien système comptable, afin de faciliter la comparaison avec le budget de mai. Dans le reste de l'exposé budgétaire, tous les chiffres seront présentés dans le cadre des nouvelles méthodes comptables.

Graphique 1

## Croissance totale de l'emploi depuis septembre 1984

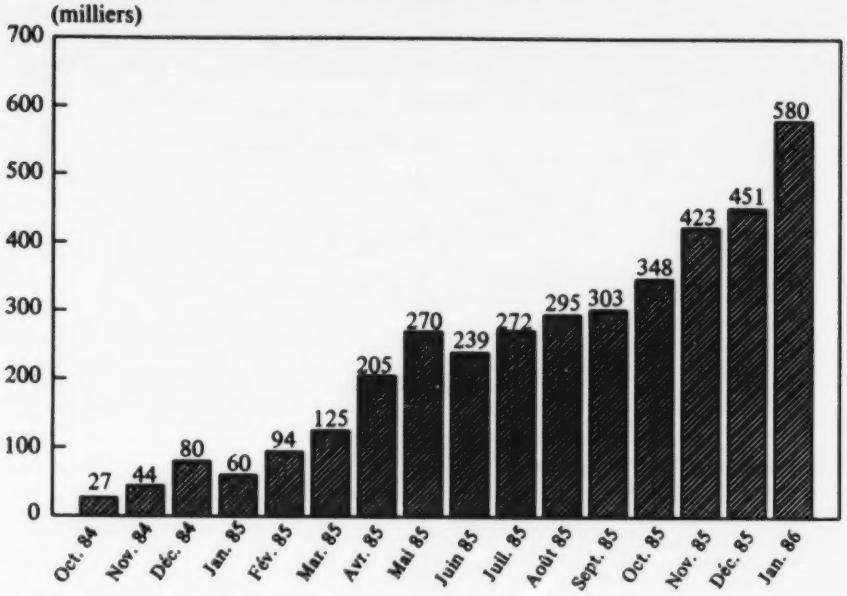


Graphique 2

## Évolution comparative des coûts[1]

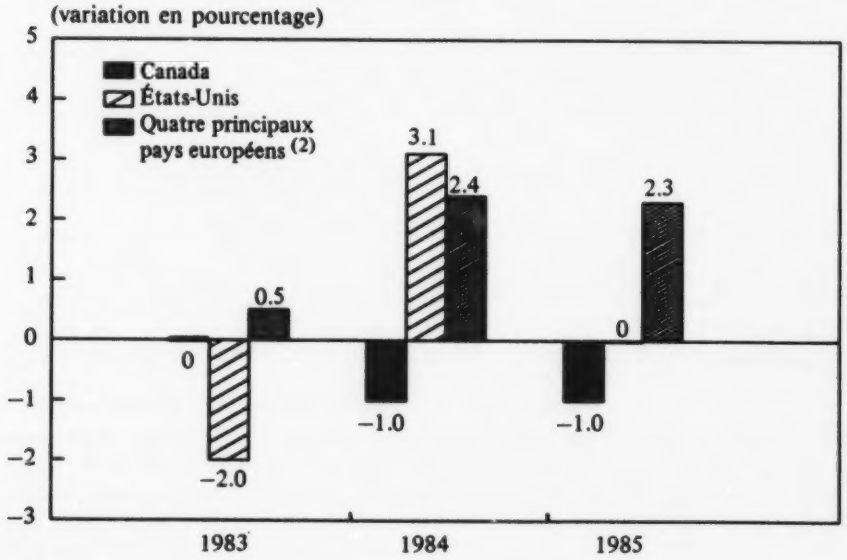


*Source:* OCDE, *Perspectives économiques*, décembre 1985.

(1) Taux de variation des coûts unitaires de main-d'oeuvre dans l'industrie manufacturière, en monnaie locale.

(2) Allemagne, Royaume-Uni, France et Italie (pondérés par la proportion des exportations du Canada vers ces pays).

Les Canadiens devraient se rendre compte à quel point ce résultat est remarquable. Au cours des 18 derniers mois, notre rythme de création d'emplois a été de plus de 50 pour cent supérieur à celui des États-Unis. Chose plus remarquable encore, les Canadiens ont créé plus d'emplois, en chiffres absolus, que tous les pays de l'Europe occidentale réunis – des pays 16 fois plus peuplés que le Canada.

Si la croissance a été vigoureuse, l'inflation elle est demeurée stable. La tenue des coûts au Canada se compare avantageusement à celle de nos principaux concurrents. Grâce à des gains importants de productivité et à des hausses salariales modérées, l'industrie canadienne a renforcé sa compétitivité.

Les relations industrielles se sont beaucoup améliorées. La proportion du temps de travail perdu à cause de conflits ouvriers est à son plus bas niveau en 20 ans.

## La résolution des problèmes du passé

Tous ces résultats constituent des indices positifs, la preuve que nous sommes sur la bonne voie. Il reste cependant un obstacle important.

Lorsque notre gouvernement est entré en fonction, nous avons été confrontés à un énorme problème de dette publique. Pendant 15 ans, les gouvernements successifs avaient financé des dépenses toujours croissantes par des emprunts toujours plus importants. La facture était transmise aux générations suivantes. C'est nous qui en avons hérité.

Eh bien, il faut que cela cesse, et que cela cesse maintenant.

Permettez-moi d'exposer la situation le plus simplement possible.

Depuis des années, le gouvernement emprunte des milliards de dollars uniquement pour payer l'intérêt des emprunts passés. L'intérêt de ces prêts a grimpé de $1.7 milliard il y a 15 ans à $22 milliards en 1984-85. Le pays a hypothéqué son avenir un peu plus chaque année, et contracté de nouveaux emprunts pour payer les intérêts. Tous les Canadiens savent que cela conduit de manière certaine au désastre. Voilà la réalité à laquelle notre gouvernement s'est trouvé confronté – une réalité caractérisée par une dette croissante, une confiance en baisse, un dollar en repli, des taux d'intérêt en hausse, une croissance ralentie et des déficits encore plus élevés. Voilà le cercle vicieux auquel nous devions mettre fin.

### L'évolution des dépenses

C'est la raison pour laquelle nous avons entrepris, depuis novembre 1984, de réexaminer et de rationaliser les activités de l'État. On n'avait que trop tardé à le faire.

Au cours de la décennie précédente, les dépenses de programmes avaient plus que doublé. Les dépenses discrétionnaires – c'est-à-dire les dépenses de programmes non statutaires – avaient augmenté encore plus vite. Au cours des trois années qui ont précédé l'entrée en fonction de notre gouvernement, les dépenses discrétionnaires ont grimpé de 43 pour cent. Les dépenses de fonctionnement des ministères fédéraux se sont accrues de 30 pour cent et les dépenses salariales de 20 pour cent.

Notre gouvernement a agi avec détermination pour maîtriser les dépenses publiques.

Graphique 3

**Proportion du temps perdu à cause d'arrêts de travail 1964 à 1985**

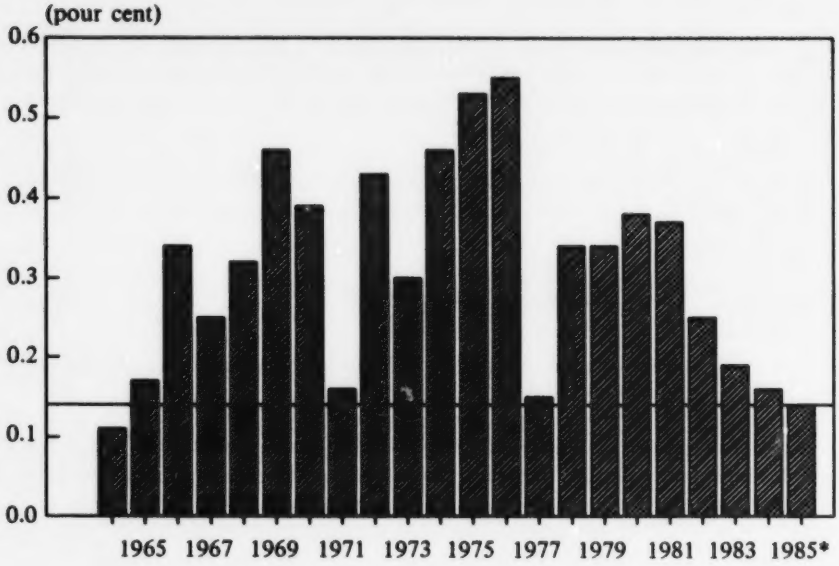


*Six premiers mois.

Graphique 4

**Dette publique nette et Produit national brut**

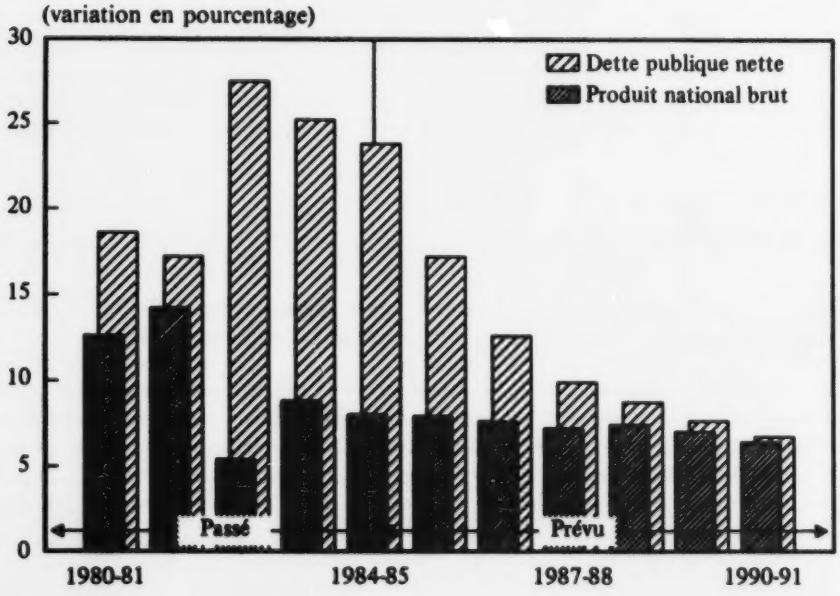

Nous avons instauré une nouvelle approche plus rigoureuse de la gestion de l'appareil de l'État.

- Nous avons entrepris de réduire les effectifs de la fonction publique fédérale de 15,000 d'ici la fin de la décennie; 5,000 postes seront supprimés en 1986-87.

- Nous avons réduit les dépenses d'immobilisations et fermé des bureaux diplomatiques dans certains pays étrangers.

- Nous éliminons des programmes comme le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes, le Programme d'encouragements pétroliers, le Programme d'indemnisation pétrolière, Katimavik et le Programme d'aide à l'industrie de la construction navale.

- Nous avons réduit les subventions à VIA Rail, à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à CN Marine et à Radio-Canada.

- Nous avons vendu de Havilland, la Société de transport du Nord et la plupart des actions de l'État dans la Corporation de développement du Canada.

- Nous avons dissous plusieurs sociétés d'État, dont Canagrex.

Ce ne sont pas là des intentions. Ce sont des mesures concrètes que nous avons prises. Les résultats sont clairs: au cours du présent exercice, nos mesures se sont traduites par des économies brutes de $5.8 milliards – soit environ $560 par ménage canadien.

Les efforts fournis par le Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes ont été des plus utiles au gouvernement. Des bénévoles du secteur privé ont travaillé en étroite collaboration avec des fonctionnaires au sein de 19 groupes d'étude chargés d'examiner pratiquement tous les programmes fédéraux. Ils avaient pour tâche de proposer des améliorations au mode de fonctionnement de l'État et de prestation des services publics. Leurs recommandations se sont traduites par l'adoption de nombreuses mesures précises qui ont réduit les doubles emplois, rationalisé les activités et permis de réaliser des économies appréciables. J'annonce aujourd'hui que tous les rapports des groupes d'étude seront rendus publics le 11 mars.

Cet effort de réduction des dépenses a mobilisé des milliers de personnes, qui ont oeuvré discrètement et de manière efficace, loin des projecteurs de l'actualité. Grâce à leur travail, les dépenses de programmes discrétionnaires seront ramenées à $37.7 milliards cette année, soit $530 millions de moins que l'an dernier.

L'ensemble des dépenses de programmes, y compris tous les programmes statutaires tels la sécurité de la vieillesse, les allocations familiales et l'assurance-chômage, sera maintenu à $86.6 milliards, soit en deçà du niveau de l'an dernier.

Il s'agit de la première diminution absolue des dépenses de programmes en plus de 20 ans.

Ces mesures étaient suffisantes pour atteindre notre premier objectif – mettre un terme à la croissance ininterrompue de notre déficit. Cependant, malgré les résultats sans précédent qu'elles avaient permis d'obtenir, ces mesures n'étaient pas suffisantes pour nous assurer que nos déficits annuels continueraient de baisser. Les risques qui planaient sur la poursuite de la croissance n'ont pas disparu, et ils sont trop importants pour qu'on puisse les ignorer.

## Nouvelles restrictions des dépenses

Pour atténuer ces risques et atteindre notre objectif de stabilité financière, j'annonce aujourd'hui de nouvelles mesures de restriction des dépenses publiques.

En premier lieu, il importe que les restrictions commencent au plus haut niveau. Le Premier ministre a déjà accepté une réduction de traitement cumulative de $20,290 en deux ans. Chaque ministre a accepté une diminution cumulative de $9,440 au cours de la même période. Le gouvernement demandera aux membres de cette Chambre et du Sénat d'accepter une réduction de traitement de $1,000 cette année. Cette réduction de $1,000 s'appliquera également au Premier ministre et aux membres de son Cabinet.

J'annonce qu'en 1986 aucune augmentation annuelle ordinaire de traitement ne sera accordée aux sous-ministres, aux sous-ministres adjoints et au personnel politique de niveau équivalent. Pour les autres cadres supérieurs, les hausses seront limitées à 2 pour cent. Pour encourager l'excellence et la bonne gestion, le gouvernement n'accordera de hausses de traitement à ses hauts fonctionnaires qu'en fonction du mérite, en mettant davantage l'accent sur l'amélioration de la productivité.

En deuxième lieu, nos efforts de privatisation continuent.

À mesure que nous constaterons que des sociétés d'État ne répondent plus à des objectifs de la politique publique, nous mettrons fin à leurs activités ou les vendrons au secteur privé, où elles pourront devenir plus concurrentielles, alléger le fardeau du contribuable et fournir de meilleurs services.

Comme il a été annoncé, les Arsenaux canadiens Limitée seront vendus avant la fin du présent exercice. Nous négocions avec les gouvernements territoriaux la cession de la Commission d'énergie du Nord canadien. Les sociétés restantes du portefeuille de la Corporation de développement des investissements du Canada sont encore à vendre. Nous comptons vendre Téléglobe Canada au cours des prochains mois. Canadair et l'Eldorado nucléaire continuent de susciter de l'intérêt.

En troisième lieu, l'administration fédérale doit devenir plus efficiente.

J'annonce une réduction spéciale de $500 millions des dépenses non statutaires pour l'exercice 1986-87. Cela équivaut à 2 pour cent du coût total des programmes fédéraux non statutaires, à l'exception de la défense et de l'aide à l'étranger. Le président du Conseil du Trésor fera connaître sous peu le plan de mise en oeuvre de cette compression des dépenses. Cette dernière réduira les budgets des ministères de façon permanente.

Nous mettons en oeuvre deux autres mesures importantes de gestion des dépenses. Les budgets de fonctionnement de tous les ministères seront sensiblement amputés en 1986-87 dans le cadre de la réduction spéciale de $500 millions. Ensuite, ils ne pourront augmenter que de 2 pour cent au maximum par an.

En outre, les ministères fédéraux devront faire face à une augmentation de la charge de travail en accroissant la productivité ou en réaffectant leurs ressources selon les priorités. Les réserves qui existaient auparavant pour financer ces augmentations des besoins sont sensiblement réduites. L'expérience de l'année écoulée me permet de croire que les ministères pourront s'accommoder de ces nouvelles contraintes.

Ces réductions de dépenses se traduiront par des économies de $850 millions en 1986-87, qui atteindront $2.8 milliards en 1990-91. Cela représentera une économie de $80 par contribuable l'an prochain.

Toutes ces mesures imposent au système une discipline nouvelle – discipline fort nécessaire. Cependant, elles font également apparaître notre problème financier sous son vrai jour. Les milliards que nous économisons grâce à une meilleure gestion ne suffisent pas pour régler les problèmes financiers du Canada.

Nous devons également restreindre les dépenses dans un certain nombre de domaines précis.

Le gouvernement est décidé à venir à bout des problèmes financiers et administratifs de Postes Canada. Depuis un an, cette société a fait des progrès vers la diminution de ces frais généraux, la réduction du nombre de gestionnaires et d'employés ainsi que l'accroissement de la productivité. Il est cependant clair que la Société n'atteindra pas le seuil de rentabilité d'ici la fin de l'exercice en cours, comme le prévoyait le plan quinquennal établi par le gouvernement précédent.

Le comité Marchment a recommandé que la Société dispose de cinq autres années pour atteindre le seuil de rentabilité. Cela est inacceptable.

Après en avoir discuté avec le président de Postes Canada, le gouvernement a demandé que cette société élabore un nouveau plan d'exploitation qui lui permettra d'améliorer sa productivité pour ainsi éliminer son déficit d'exploitation d'ici la fin de l'exercice 1987-88. Le gouvernement est convaincu que, en prenant de nouvelles mesures pour accroître la productivité et l'efficience, Postes Canada et son personnel pourront atteindre l'objectif d'autosuffisance, tout en améliorant la fiabilité du service au public.

Le gouvernement a également réexaminé ses engagements financiers au titre de l'aide à l'étranger.

Cette année, l'aide du Canada à l'étranger dépassera $2 milliards – 0.5 pour cent de notre Produit national brut, ce qui est nettement supérieur à la moyenne des autres grands pays donateurs.

Dans mon dernier budget, j'avais exposé l'intention du gouvernement de porter nos dépenses d'aide à l'étranger à 0.6 pour cent du PNB d'ici 1990. Cela aurait nécessité, pendant cinq exercices consécutifs, une hausse des dépenses considérablement supérieure à la croissance de l'économie. Si nous avions continué sur cette lancée, l'aide à l'étranger aurait augmenté de plus de 12 pour cent par an en moyenne. Des taux de croissance de cette ampleur ne peuvent être soutenus à l'heure où les programmes intérieurs sont soumis à des restrictions rigoureuses. Aussi, la croissance du programme canadien d'aide à l'étranger sera-t-elle réduite de $1.5 milliard sur les cinq prochains exercices. Les économies ainsi réalisées s'élèveront à $83 millions en 1986-87 et à $205 millions en 1987-88. Pendant le reste de la décennie, l'aide à l'étranger sera maintenue à 0.5 pour cent du PNB. Elle augmentera de 8.7 pour cent par année en moyenne, pour atteindre $3.1 milliards en 1990-91. Notre objectif sera de porter l'aide à l'étranger à 0.6 pour cent du PNB d'ici le milieu des années 90.

Cependant, l'aide directe à l'étranger n'est pas suffisante. Le commerce est important lui aussi. Les pays les moins développés ont besoin de notre marché. C'est la raison pour laquelle nous avons pris d'autres mesures pour ouvrir le marché canadien aux exportations des pays en développement. La décision d'assouplir les contingents à l'exportation de chaussures bénéficiera considérablement aux pays les moins développés. L'initiative CaribCan, par laquelle nous étendons des dispositions avantageuses, en matière de commerce notamment, aux pays des Caraïbes membres du Commonwealth, est un autre exemple de ces mesures.

La défense du Canada est un autre domaine dans lequel des décisions difficiles doivent être prises en matière financière.

Notre gouvernement a pris l'engagement ferme d'assurer la capacité de défense du Canada. Cet engagement a été confirmé par les décisions d'accroître notre présence militaire en Europe et de renforcer le système de préalerte dans le Nord. Il faut toutefois admettre qu'à l'heure actuelle, l'impératif primordial est de réduire le déficit, afin d'assurer à l'avenir la croissance économique et les capacités financières qui permettront de financer des programmes importants comme celui de la défense.

Pour contribuer au redressement des finances nationales, la croissance du budget de la défense sera maintenu à 2.75 pour cent, après inflation, en 1986-87. À compter de 1987-88, le budget de la défense augmentera de 2 pour cent par an, après inflation. Cela permettra d'économiser $285 millions au cours des deux prochains exercices.

Malgré ces restrictions, les dépenses consacrées à la défense continueront d'augmenter sensiblement chaque année, jusqu'à la fin de la décennie. Leur croissance annuelle moyenne dépassera 6 pour cent, ce qui portera notre budget de la défense de $9.3 milliards cette année à $9.9 milliards l'an prochain et à $10.5 milliards l'exercice suivant.

Le Canada continuera d'assumer ses responsabilités pour la défense de l'Amérique du Nord et de l'Europe, et ce gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour accroître nos engagements financiers à ce titre, dans la mesure où la situation économique et financière le permettra.

Grâce aux réductions de dépenses instaurées jusqu'ici par notre gouvernement, les dépenses consacrées aux programmes fédéraux augmenteront moins vite que le niveau général des prix au cours des cinq prochaines années. Vers la fin de la décennie, les dépenses de programmes représenteront la même proportion de l'économie que pendant les années 60.

Au cours des deux prochains exercices, la croissance des programmes non statutaires sera à peu près nulle. Nous dépenserons moins pour ces programmes en 1987-88 qu'en 1984-85. Je ne puis trouver, dans l'histoire du Canada, de période où le gouvernement fédéral a réduit ses dépenses discrétionnaires à ce point.

J'ai traité jusqu'ici de la compression des dépenses consacrées aux programmes non statutaires. Passons maintenant aux dépenses statutaires.

Le gouvernement du Canada consacrera cette année $53 milliards aux programmes sociaux. Parallèlement, les dépenses fiscales dans ce domaine, par exemple la déduction au titre des frais de garde d'enfants, le crédit d'impôt pour enfants et l'exemption en raison d'âge, représenteront $3.5 milliards.

Le gros de ces dépenses sert à financer quatre grands programmes:

- Environ $12 milliards pour les prestations d'assurance-chômage et les initiatives en faveur de l'emploi;
- $13 milliards pour la sécurité du revenu des personnes âgées;
- $2.5 milliards pour les allocations familiales; et
- $12.6 milliards de transferts en espèces aux provinces au titre de la santé, de l'enseignement et du bien-être social. La contribution totale, qui comprend également des transferts fiscaux, s'élève à environ $20 milliards.

Graphique 5

**Dépenses fédérales réelles de programmes**

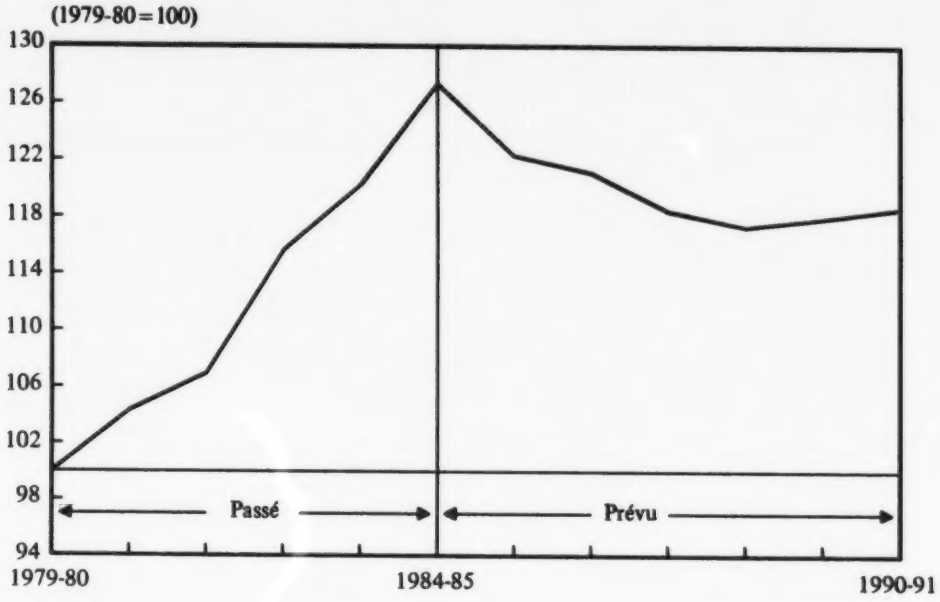


Graphique 6

**Évolution des dépenses non statutaires**

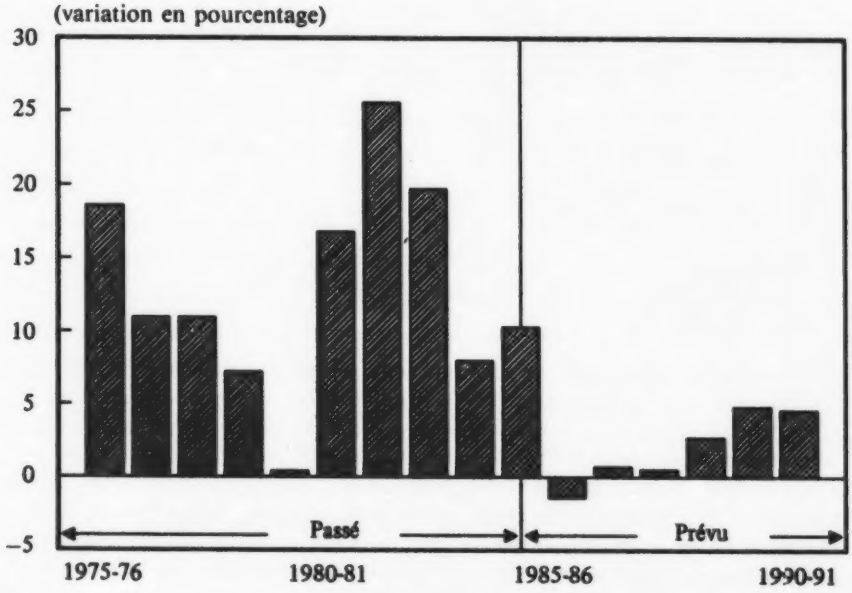

En novembre 1984, le gouvernement avait annoncé son intention de réformer les programmes sociaux en fonction du double critère de la responsabilité financière et sociale.

Nous avons pris depuis un certain nombre de mesures:

- Nous avons réformé les prestations familiales de manière à maintenir le principe de l'accès universel, à consacrer plus de ressources aux personnes les plus nécessiteuses et à dégager des économies pour d'autres priorités.
- Nous avons restreint le rythme de croissance des transferts aux provinces au titre de la santé et de l'enseignement postsecondaire.
- Nous avons prévu des paiements supplémentaires de péréquation pour les six provinces bénéficiaires en 1985-86 et pour le Manitoba en 1986-87.
- Nous avons chargé une commission d'examiner le programme d'assurance-chômage; son rapport est attendu pour l'automne.
- Nous avons étendu l'aide aux veuves et veufs âgés de 60 à 64 ans qui sont dans le besoin.

Nous sommes particulièrement fiers des mesures que nous avons prises pour améliorer les pensions des Canadiens, suite à la réforme des pensions la plus importante qui ait été entreprise depuis des années. Le débat sur les pensions a traîné pendant une décennie. Notre gouvernement a obtenu des résultats.

Nous avons présenté des mesures législatives afin que, pour la première fois, les travailleurs puissent transférer leurs droits de pension lorsqu'ils changent d'emploi, pour qu'ils puissent prendre une retraite anticipée s'ils le désirent et pour que les conjoints survivants reçoivent des prestations. Nous instaurons également des dispositions pour permettre à de nombreux travailleurs réguliers à temps partiel d'adhérer à des régimes de retraite.

Nous avons conclu avec les provinces un accord d'une importance vitale au sujet du Régime de pensions du Canada. Cela permettra d'asseoir le financement du RPC sur des bases saines et d'en améliorer les prestations en fonction de l'évolution des besoins.

Nous entreprenons aussi d'uniformiser l'aide fiscale à l'épargne-retraite dans le cas des salariés et des personnes à leur compte, qui sont souvent des propriétaires de petites entreprises. Je publierai d'ici quelques semaines un avant-projet de loi sur les plafonds applicables aux REER et sur des questions connexes.

Je propose dans ce budget de nouvelles mesures pour donner aux Canadiens retraités qui ont un REER plus de latitude pour la gestion de leur placement et le retrait de leur épargne-retraite.

Au cours des prochains mois, le gouvernement continuera d'améliorer la structure d'importants programmes sociaux. Nous étudierons les recommandations de la commission Forget sur l'assurance-chômage. Nous examinons les recommandations de la commission Macdonald. Je compte proposer dans mon prochain budget de nouvelles mesures pour réformer notre système de dépenses sociales et les dispositions fiscales connexes. Ces mesures doivent respecter plusieurs principes fondamentaux. Elles doivent maintenir l'accès universel aux prestations. Elles doivent consacrer des ressources accrues aux personnes les plus nécessiteuses. Elles doivent améliorer les possibilités données aux particuliers d'accéder à l'autonomie. Enfin, elles doivent réduire la valeur après impôt des avantages revenant aux Canadiens à revenu supérieur, qui n'ont pas besoin d'aide.

Certains ont proposé qu'on sabre dans les programmes d'aide sociale. Notre gouvernement n'est pas disposé à démanteler les programmes sociaux. La meilleure façon de réduire le coût des mesures sociales est de s'assurer que l'aide financière et fiscale est bien orientée, ainsi que de rendre cette aide moins nécessaire – en maintenant la croissance économique et la création d'emplois, de manière que les Canadiens qui sont actuellement dans le besoin aient accès à des possibilités accrues.

## L'amélioration du régime fiscal

L'amélioration du régime fiscal est une priorité permanente pour notre gouvernement. Elle est nécessaire pour répartir plus équitablement le fardeau fiscal, assurer l'efficacité des encouragements et protéger les recettes publiques.

Depuis novembre 1984, le gouvernement a pris plusieurs mesures pour préserver l'intégrité du régime fiscal des particuliers et des sociétés.

- Nous avons mis fin aux abus auxquels donnait lieu le crédit d'impôt à la recherche scientifique.
- Nous avons éliminé les abris fiscaux correspondant aux investissements dans des yachts, des véhicules de loisirs et d'autres biens similaires.
- Nous avons mis fin au fractionnement du revenu entre les membres d'une même famille au moyen de prêts sans intérêt.
- Nous avons mis fin aux opérations relatives aux «avoirs miniers restreints» dans le secteur pétrolier et gazier.
- Nous avons empêché le recours à des fiducies pour distribuer des revenus de placements en franchise d'impôt.
- Nous avons mis fin à l'utilisation de sociétés en commandite, dans les prises de contrôle d'entreprises, pour accroître les déductions fiscales.
- Nous avons resserré les règles applicables aux placements en biens étrangers afin d'éviter les abus.

Nous instaurons également un impôt minimum de 25 pour cent afin que les Canadiens à haut revenu paient leur juste part des impôts.

En mai dernier, j'ai publié un document d'étude intitulé *Le régime fiscal des sociétés – Un axe de changement*. Celui-ci avait pour objectif de réduire les concessions fiscales sélectives et de les remplacer par un encouragement plus général, sous forme d'un abaissement des taux d'imposition.

Je procède aujourd'hui à la première phase de cette restructuration. Les mesures qui suivent amélioreront la performance de l'économie, offriront des encouragements en fonction des résultats et contribueront à la réduction du déficit.

- La déduction de 3 pour cent relative aux stocks est éliminée dès aujourd'hui.
- Le crédit général d'impôt à l'investissement sera éliminé progressivement à compter de l'an prochain.

- Le crédit d'impôt à l'investissement de 20 pour cent sera maintenu pour stimuler les investissements dans la région de l'Atlantique et en Gaspésie. Il sera étendu aux investissements dans les régions extracôtières adjacentes.

- Le crédit d'impôt à l'investissement au Cap-Breton demeurera de 60 pour cent et sera amélioré. Des investissements de moindre envergure y donneront droit, et la partie remboursable du crédit d'impôt sera accrue, conformément aux recommandations du comité consultatif du Cap-Breton.

- Le crédit d'impôt spécial pour les investissements manufacturiers dans des régions désignées sera maintenu au-delà de sa date d'expiration de la fin de l'année et prolongé, mais à un taux réduit de 40 pour cent.

- Les taux d'imposition des sociétés seront abaissés sur une période de 3 ans, à compter du 1er juillet 1987. En 1989, le taux de base de l'impôt fédéral des sociétés aura été ramené de 36 à 33 pour cent des bénéfices imposables.

- Les sociétés manufacturières continueront de bénéficier d'un taux réduit d'imposition, qui tombera de 30 à 26 pour cent d'ici 1989.

- Le taux fédéral d'imposition des petites entreprises descendra de 15 à 13 pour cent.

Ces mesures permettront de dégager des recettes nettes supplémentaires de $765 millions au cours de la période de transition s'étalant à 1988-89. Ces changements accroîtront le nombre d'entreprises rentables qui paient des impôts.

Ces mesures représentent la première phase de la restructuration du régime fiscal des sociétés. Je publierai un nouveau document d'étude d'ici la fin de l'année. Je proposerai d'autres réductions des préférences fiscales et un nouvel abaissement des taux d'imposition, conformément aux principes exposés dans mon document budgétaire de mai 1985.

Je propose aussi plusieurs autres changements de l'impôt direct des sociétés et des particuliers afin de resserrer les règles fiscales et d'éviter une érosion de l'assiette des impôts directs.

- De nouvelles règles sur la fraction à risques des investissements dans les sociétés en commandite seront instaurées. Ces règles limiteront les crédits d'impôt et les pertes d'entreprise pouvant être réclamés par les commanditaires à la fraction de risque réelle de leur investissement. Les nouvelles dispositions mettront fin aux arrangements à caractère fiscal, qui permettent parfois à des particuliers à revenu élevé, ainsi qu'à des sociétés rentables de diminuer sensiblement leurs impôts.

- De nouvelles dispositions s'appliqueront aux arrangements de paiement différé du traitement, pour empêcher le bénéficiaire de différer indûment l'impôt en retardant le versement d'une rémunération.

- Les possibilités de différer l'impôt en réclamant une déduction au titre de la rémunération non versée seront également limitées.

- L'exemption de personne mariée réclamée au titre d'un conjoint sera fonction du revenu gagné par ce dernier pendant toute l'année plutôt qu'à partir de la date du mariage.

- De nouvelles mesures s'appliqueront à la déclaration des revenus gagnés sur les bons du Trésor. J'annoncerai d'ici quelques semaines des propositions visant à simplifier les règles de déclaration des intérêts courus.

Graphique 7

**Dépenses budgétaires en pourcentage du PNB, 1961-62 à 1990-91**

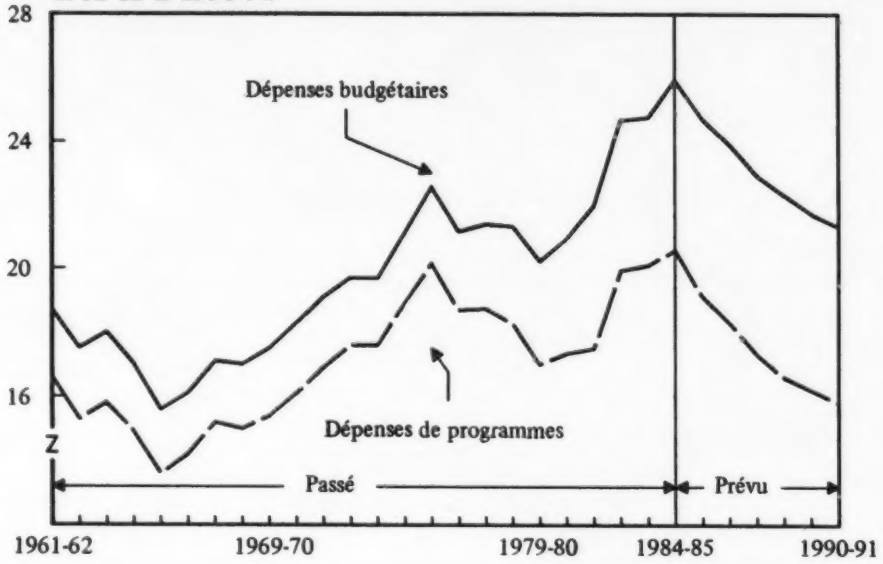


Graphique 8

**Sources de réduction du déficit**

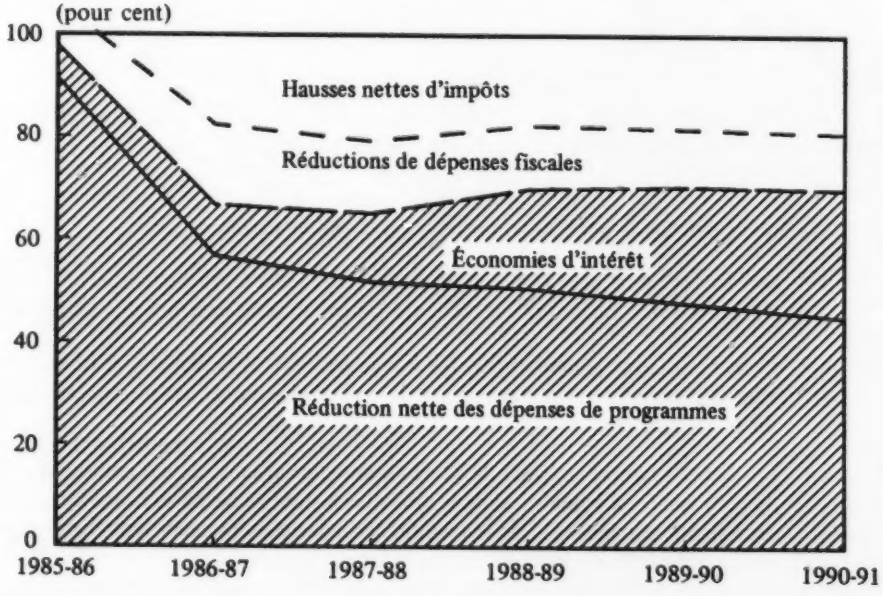

Je propose également d'importants changements du régime fiscal des dividendes. Le crédit d'impôt pour dividendes sera ramené de la moitié à un tiers des dividendes effectivement reçus d'une société canadienne imposable par des particuliers. Parallèlement, l'impôt de 12 1/2 pour cent sur les dividendes versés par les petites entreprises sera abrogé. Il en résultera une simplification appréciable du régime fiscal des petites entreprises. Cela préservera aussi l'intégration des impôts des particuliers et des sociétés sur les bénéfices réalisés par les petites entreprises. Ces changements entreront en vigueur le 1er janvier 1987.

Le crédit d'impôt réduit pour dividendes restera pour les Canadiens un important encouragement à investir dans des sociétés canadiennes qui versent des dividendes, mais il permettra de s'assurer que, désormais, un plus grand nombre de particuliers à revenu élevé acquittent l'impôt au taux normal sur les dividendes reçus. En conséquence, je propose également que, à compter de cette année, l'imposition des dividendes versés par des sociétés canadiennes imposables, au titre de l'impôt minimum, soit fondée sur la valeur effective des dividendes reçus.

## Pour résorber le déficit

J'ai esquissé jusqu'ici le bilan du gouvernement en matière de contrôle des dépenses et annoncé de nouvelles réductions de ces dernières. J'ai exposé nos plans de réforme complète des transferts sociaux et des dispositions fiscales connexes. J'ai proposé la première phase d'une réforme du régime fiscal des sociétés et éliminé ou réduit un certain nombre de préférences fiscales.

Ces mesures représentent un grand changement. Les dépenses consacrées aux programmes fédéraux seront ramenées, en proportion de la taille de l'économie, au niveau du début des années 60 – avant qu'on en vienne à la politique du «consommer maintenant et payer plus tard». Toutefois, ces mesures ne sont pas suffisantes pour régler notre problème financier. Les réductions de dépenses ne permettent pas, à elles seules, de rétablir l'équilibre de nos finances d'ici la fin de la décennie.

Pour atteindre cet objectif, nous devons commencer à payer en totalité la facture des programmes actuels, plus une partie du fardeau des intérêts accumulés au cours des années passées.

J'annonce par conséquent les augmentations d'impôts suivantes:

- Une surtaxe de 3 pour cent sera imposée sur le revenu des particuliers à compter du 1er juillet 1986. La surtaxe actuelle sur les particuliers expirera à la date prévue.

- La surtaxe actuellement applicable aux grandes sociétés expire à la fin de 1986. Elle sera remplacée par une surtaxe de 3 pour cent sur toutes les sociétés à partir du 1er janvier 1987.

- Les taux de la taxe fédérale de vente augmenteront de 1 point à compter du 1er avril de cette année. J'annoncerai dans quelques instants une mesure innovatrice qui accroîtra la progressivité de la taxe fédérale de vente en accordant d'importants avantages aux Canadiens à revenu modeste.

- Les taxes et droits d'accise sur l'alcool et le tabac augmenteront de 4 et de 6 pour cent respectivement à compter de minuit, ce soir.

Toutes les mesures fiscales que j'annonce aujourd'hui auront pour effet net d'accroître les recettes de $1.5 milliard en 1986-87 et $2.4 milliards l'année suivante.

Ces augmentations d'impôt exigeront un effort accru des Canadiens. Cependant, elles font également mieux ressortir l'ampleur de notre problème de dette. Ces dernières années, notre déficit annuel dépassait $30 milliards. Chaque année au cours de laquelle le déficit reste supérieur à $30 milliards ajoute $3 milliards d'intérêt aux dépenses de l'année suivante.

Ces hausses d'impôt nous aident à contenir l'augmentation des dépenses. Elles ne représentent cependant qu'un élément d'un programme global de réduction de la dette qui est constitué à 70 pour cent par des compressions des dépenses.

Je traiterai maintenant de la réforme de la taxe fédérale de vente. Tout comme celui des pensions, le débat sur l'amélioration de la fiscalité indirecte ne date pas d'hier. Les défauts du système actuel sont bien connus. Ils se traduisent par des inéquités graves entre entreprises concurrentes. Ils désavantagent les fabricants canadiens par rapport aux importateurs concurrents. Ils entraînent une taxation cachée des exportations. Le Canada est actuellement le seul pays industrialisé au monde à imposer encore une taxe de vente au niveau des fabricants.

Il est temps d'agir dans ce domaine afin d'adapter notre fiscalité indirecte aux réalités contemporaines.

Mes fonctionnaires examinent depuis plusieurs mois la taxe à la valeur ajoutée. Ils étudient aussi d'autres mécanismes possibles, notamment une taxe de transaction qui occasionnerait moins de complexités administratives et de paperasserie.

Je compte mener à terme l'examen des options disponibles dans un avenir très prochain et publier, pour alimenter un débat public, un document qui présentera une proposition concrète. Notre intention est de mettre en place un nouveau système qui favorisera la croissance, accroîtra l'équité et produira des recettes suffisantes pour remplacer la taxe fédérale de vente, mettre fin aux surtaxes annoncées aujourd'hui et offrir une compensation suffisante aux Canadiens à faible revenu.

J'ai déjà indiqué l'incidence financière des mesures que renferme ce budget. Celui-ci met également en oeuvre les modifications des méthodes comptables recommandées par le Vérificateur général. Le *Plan financier* déposé avec le budget donne plus de précision à cet égard. Je recommande la lecture de ce document aux députés et à tous ceux qui veulent avoir plus de détails sur la situation financière de l'État.

D'après les méthodes comptables révisées, le déficit sera de $29.5 milliards l'an prochain, en baisse de 14 pour cent par rapport à cette année. Les besoins financiers tomberont à $22.6 milliards au cours du prochain exercice, soit en baisse de 22 pour cent par rapport à cette année. D'ici la fin de la décennie, moyennant une croissance économique modérée de 2 3/4 pour cent en moyenne par an, les besoins financiers descendront à $11 milliards.

## Le renforcement des priorités

Ce gouvernement a entrepris de rétablir le sens des responsabilités financières au Canada. Dans bien des domaines, nous allons dépenser moins. Dans tous les cas, nous dépensons de manière plus judicieuse et faisons un meilleur usage de ressources limitées. Dans certains cas, nous devons dépenser davantage pour aider ceux qui sont dans le besoin en ce moment et contribuer à jeter les fondations d'un avenir meilleur. Nous nous proposons, avec prudence et efficacité, de renforcer nos priorités fondamentales.

## L'aide aux personnes dans le besoin

Le sort des Canadiens à faible revenu préoccupe beaucoup notre gouvernement.

En mai dernier, nous avions augmenté le crédit d'impôt pour enfants afin d'accroître l'aide aux familles à faible revenu.

Jusqu'à maintenant, les familles les plus pauvres devaient attendre leur chèque de remboursement d'impôt pour bénéficier de ce crédit. Cela obligeait nombre d'entre elles à recourir aux services d'escompteurs d'impôt. Pour venir en aide plus vite aux familles à faible revenu et réduire la nécessité de s'adresser à des escompteurs d'impôt, le gouvernement propose d'avancer le paiement du crédit d'impôt pour enfant. Un paiement anticipé de $300 par enfant sera versé en novembre 1986 aux familles dont le revenu était inférieur ou égal à $15,000 en 1985. Un million de familles environ bénéficieront de cette mesure.

J'annonce également une innovation fondamentale, en matière fiscale, qui bénéficiera aux Canadiens à faible revenu, qui sont souvent des personnes âgées. À compter de cette année, le gouvernement offrira un crédit d'impôt remboursable au titre de la taxe de vente de $50 par adulte et de $25 par enfant, aux familles et aux particuliers dont le revenu est inférieur à $15,000. Quelque quatre millions de familles et de personnes bénéficieront de cette mesure. Cette initiative progressiste représente une expansion notable de notre système de crédits d'impôt remboursables et une nette amélioration de notre régime fiscal.

Le gouvernement travaille depuis plusieurs mois en collaboration avec les provinces à l'adaptation des programmes de formation et d'emploi à la situation des Canadiens qui dépendent du bien-être social. Pour nous, la meilleure aide que l'on puisse fournir à ces Canadiens est un bon emploi. Les provinces sont du même avis. À la lumière de nos consultations, le gouvernement consacrera jusqu'à $100 millions par an, au cours des trois prochains exercices, à un programme spécial d'aide à l'emploi des assistés sociaux. Les provinces verseront une contribution équivalente.

Je propose également d'accroître la déduction pour invalidité de $250 dès cette année. Cela accroîtra l'aide fournie à 185,000 handicapés canadiens.

Il y a aussi dans notre société un autre groupe qui traverse une période particulièrement difficile et a besoin de notre aide.

Nos agriculteurs sont pris en tenaille entre des coûts en hausse et des prix peu élevés. Beaucoup sont surendettés. Il ne s'agit pas seulement d'un problème économique: c'est un problème social qu'il convient de régler. Aussi le gouvernement adopte-t-il une nouvelle politique d'aide financière à l'agriculture afin de préserver la viabilité de ce secteur.

Le gouvernement accroîtra le budget de la Société du crédit agricole au cours des deux prochaines années. La Société établira un nouveau moyen de financement, l'hypothèque basée sur le prix des produits agricoles. Cette hypothèque sera offerte à un taux d'intérêt de base de 6 pour cent aux agriculteurs qui ont un sérieux problème d'endettement, mais des perspectives satisfaisantes à long terme. Le principal des prêts sera rattaché au prix des produits agricoles. Ces prêts fourniront aux agriculteurs admissibles un financement stable à long terme, moyennant un prix qui sera proportionné à leurs recettes.

Le ministre de la Consommation et des Corporations présentera des mesures législatives permettant d'établir des comités d'examen de la dette agricole, comités qui auront pour rôle de fournir des conseils et une aide pour le réaménagement de la dette des agriculteurs.

Nous prendrons également des mesures pour faciliter la réorientation des agriculteurs qui doivent chercher un autre emploi. Un nouveau programme leur offrira des services d'orientation professionnelle, de recyclage et d'aide financière temporaire.

Ces mesures représenteront pour les agriculteurs canadiens un soutien financier supplémentaire de $65 millions cette année, et de $130 millions l'an prochain.

Le ministre de l'Agriculture annoncera également des mesures qui aideront les producteurs de tabac à diversifier leurs cultures.

Le gouvernement prolongera d'une année, jusqu'au 1er janvier 1988, l'actuel rabais de taxe sur les carburants de 3 cents le litre dont bénéficient les producteurs primaires. Les agriculteurs et les autres producteurs primaires sont actuellement tenus de maintenir des registres détaillés de l'utilisation des carburants à des fins routières et non routières pour calculer le rabais auquel ils ont droit. Le ministre du Revenu national annoncera bientôt de nouvelles lignes directrices qui simplifieront le calcul de ces rabais, de manière à diminuer la paperasserie imposée aux bénéficiaires.

Ces initiatives visent à aider les personnes qui sont dans le besoin à l'heure actuelle. Cependant, bien que les ressources soient limitées, nous estimons tout aussi important de procéder dès maintenant à d'autres investissements qui assureront la croissance et l'emploi à l'avenir.

## Investir dans l'avenir

### Commerce extérieur

Un domaine important est le commerce extérieur.

Notre gouvernement a invité le gouvernement des États-Unis à entamer des négociations dans le but d'établir des relations commerciales bilatérales plus sûres et meilleures. Par ailleurs, on prépare la participation active du Canada à la prochaine série de négociations commerciales multilatérales qui doit commencer cet automne. Je suis vivement encouragé par les réactions positives des entreprises canadiennes au défi commercial lancé par notre gouvernement. Cette réaction montre que les Canadiens n'esquivent pas la concurrence lorsqu'elle est loyale. Les Canadiens sont conscients qu'accroître les exportations, c'est accroître l'emploi. Plus de trois millions d'emplois, de nos jours, sont liés à nos résultats à l'exportation.

Je ne saurais surestimer l'importance que revêt pour le Canada le maintien d'un accès aux marchés extérieurs et l'exploitation maximale des débouchés étrangers par les compagnies canadiennes. Les exportations de biens et de services représentent près de 30 pour cent du Produit national brut du Canada. Nous devons également veiller à ce que le marché canadien reste ouvert et à ce que les sociétés canadiennes soient prêtes à faire face à la concurrence des importations.

À cette fin, il importe que le contexte financier permette d'établir des taux d'intérêt moins élevés et plus stables, ainsi qu'un régime fiscal favorable à la compétitivité et à l'efficience.

Notre plan de réduction du déficit et les changements fiscaux que nous proposons viendront appuyer nos initiatives commerciales.

La réforme du régime fiscal des sociétés qui est proposée dans ce budget renforcera nos initiatives commerciales en encourageant les entreprises à tirer parti des possibilités rentables qui s'offrent à elles à la lumière de considérations d'ordre économique plutôt que fiscal. La réforme de la fiscalité indirecte éliminera les défauts actuels de la taxe de vente qui font obstacle aux efforts concurrentiels de nos producteurs, au pays et à l'étranger.

Ce budget démontre que notre situation financière a été reprise en main. Le régime fiscal sera réformé graduellement. De même, les négociations commerciales prennent du temps, et leurs résultats ne seront mis en oeuvre que sur plusieurs années. En commençant dès maintenant à agir dans ces trois domaines, nous pouvons veiller à ce que les entreprises canadiennes puissent exploiter au maximum les possibilités commerciales qui s'offriront au cours des prochaines années.

Le commerce des services croît en importance. Des représentants des milieux financiers canadiens ont évoqué la possibilité d'attirer un volume accru d'activité bancaire internationale au Canada en désignant certaines de nos villes comme centres bancaires internationaux.

Il y a quelque temps, le ministère des Finances avait commandé une étude sur ces centres. Cette étude, que je me propose de rendre publique prochainement, a mis en lumière certains inconvénients du concept des centres bancaires internationaux. Elle attire également l'attention sur les changements susceptibles d'accroître la compétitivité internationale de nos banques.

Le gouvernement est disposé à faciliter l'établissement de centres bancaires internationaux à Montréal et à Vancouver. Cela serait conforme à notre volonté de promouvoir nos intérêts commerciaux et économiques en Europe et dans la ceinture du Pacifique. J'entamerai des entretiens avec les milieux bancaires et les provinces afin de poursuivre cet objectif.

## Recherche et développement

Une deuxième priorité est l'investissement dans le savoir.

L'importance cruciale du savoir pour l'avenir du Canada nécessite un nouveau partenariat entre les secteurs privé et public. Le gouvernement fédéral joue un rôle de premier plan dans le soutien de la recherche universitaire et du développement d'un personnel hautement qualifié au Canada. L'une des formes prises par ce soutien est l'aide apportée au Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie, au Conseil de recherches médicales et au Conseil de recherches en sciences humaines. Le gouvernement propose de renforcer le financement de ces conseils en leur allouant $300 millions de plus jusqu'à la fin de la décennie.

Nous sommes également disposés à accroître ce financement jusqu'à concurrence de 6 pour cent en fournissant une contribution égale à celle du secteur privé à ces conseils. Ces derniers pourraient ainsi recevoir $700 millions de plus au cours des cinq prochaines années. Cependant, le partenariat établi entre les chercheurs du secteur privé et des milieux universitaires est tout aussi important que l'argent. Les communications seraient améliorées entre l'entreprise et l'université. Le Canada bénéficierait d'une application plus vigoureuse et mieux coordonnée du savoir scientifique aux besoins de notre industrie.

## Formation et adaptation

Une croissance économique durable exige également un investissement dans la formation, pour permettre aux travailleurs de s'adapter aux réalités du monde moderne et d'exploiter les possibilités nouvelles.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration met en oeuvre la nouvelle stratégie de Planification de l'emploi en collaboration avec les provinces et l'industrie. Cette stratégie innovatrice combine la formation et la création d'emplois pour aider les travailleurs à s'adapter à un marché du travail en évolution rapide. Les programmes visent à créer les compétences voulues pour aider les jeunes à obtenir un premier emploi et les femmes à revenir sur le marché du travail. Le budget d'aujourd'hui affecte $800 millions à la stratégie de Planification de l'emploi en 1987-88.

La situation des travailleurs âgés mérite une attention particulière. J'annonce une contribution fédérale de $125 millions, sur quatre ans, pour le financement d'un nouveau programme d'adaptation destiné aux travailleurs âgés. Ce programme bénéficiera aux travailleurs âgés qui perdent leur emploi et n'ont pas de perspective immédiate de réembauche. Le ministre du Travail est à mettre au point cette initiative en collaboration avec les provinces et le secteur privé.

## La petite entreprise

La petite entreprise est la principale source d'emplois au Canada de nos jours. Ce gouvernement a fait beaucoup pour elle.

Dans mon premier budget, j'ai présenté un certain nombre de mesures pour inciter les particuliers et les caisses de retraite à investir dans les petites entreprises. J'ai offert des encouragements fiscaux à l'investissement dans des fonds de capital-risque des travailleurs. J'ai prolongé le programme d'obligations pour la petite entreprise et accru la valeur du crédit d'impôt remboursable aux petites entreprises qui font de la recherche-développement. J'ai instauré une généreuse exemption des gains en capital afin d'encourager l'esprit d'entreprise et de risques, en récompensant les investissements fructueux dans l'avenir du Canada. Nous maintiendrons cette aide. Plusieurs mesures, dans ce budget, renforcent notre appui à la petite entreprise. Plus précisément:

- Le taux d'imposition des petites entreprises sera ramené de 15 à 13 pour cent au 1er juillet 1987. Le taux d'imposition des bénéfices de fabrication des petites entreprises descendra de 10 à 8 pour cent.
- L'impôt de 12 1/2 pour cent sur les dividendes versés sera abrogé au 1er janvier 1987.
- Les règles fiscales sur les pertes déductibles au titre de placements d'entreprise seront élargies.

Dans le budget de mai, j'ai annoncé des mesures permettant aux caisses de retraite d'investir dans les petites entreprises. Un avant-projet de règlement a été rendu public en novembre dernier afin d'obtenir les observations des intéressés. Les règles définitives visant à mettre en oeuvre ces changements seront publiées sous peu et tiendront compte des nombreuses observations constructives formulées lors des consultations.

Le gouvernement propose également d'accroître de plus de 100 pour cent les prêts garantis prévus dans la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*. Cela portera le plafond des prêts à $2.5 milliards et permettra aux petites entreprises d'avoir un accès amélioré au financement dont elles ont besoin pour se développer et créer des emplois.

### Le Programme Entreprise Atlantique

Comme je l'ai déjà indiqué, la conjoncture économique s'est sensiblement améliorée au Canada. Certaines régions du pays continuent néanmoins d'éprouver des difficultés économiques structurelles à long terme. C'est en particulier le cas de la région de l'Atlantique. Pour accroître le rythme de création d'emplois du secteur privé dans la région de l'Atlantique et la Gaspésie, j'annonce une importante initiative nouvelle, le Programme Entreprise Atlantique.

Dans le cadre de ce programme, les prêteurs du secteur privé seront incités à accorder des prêts pour le lancement ou l'expansion d'entreprises. Le gouvernement du Canada garantira une forte proportion de ces prêts, à concurrence de $1 milliard. Le Programme Entreprise Atlantique permettra également d'obtenir un financement à meilleur marché, grâce à des bonifications de taux d'intérêt. Ce programme fournit un autre exemple de la façon dont le gouvernement, en collaboration avec le secteur privé, peut utiliser ses ressources de manière plus judicieuse. En travaillant ensemble, nous pourrons produire une aide financière appréciable, qui permettra à la région de l'Atlantique de participer à la prospérité nationale. Le ministre de l'Expansion industrielle régionale fera connaître sous peu les détails du programme.

### Nord canadien et Affaires indiennes

Le gouvernement présentera des mesures qui favoriseront le développement du Nord canadien ainsi que l'autonomie économique des populations autochtones.

- Un nouveau régime permanent d'avantages fiscaux au titre du logement et des voyages s'appliquera aux habitants du Nord et des postes isolés à compter du 1er janvier 1987. Ce régime mettra sur un pied d'égalité les salariés et les travailleurs indépendants.

- Compte tenu des grandes distances à parcourir dans le Nord, le budget propose de plafonner à $50 la taxe sur les transports aériens applicable aux vols intérieurs, ce plafond étant compensé par une hausse de taux d'un point.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien présentera des modifications de la *Loi sur les Indiens* qui permettront aux bandes de prélever des taxes à caractère municipal sur les terres indiennes.

De plus, le décret de remise qui exonère d'impôt certains revenus tirés d'un emploi par les Amérindiens sera prolongé pour l'année d'imposition 1986.

J'annonce également que le gouvernement dépensera jusqu'à $40 millions en 1986-87 pour prolonger d'une année la stratégie des ressources humaines dans les collectivités indiennes.

**Pour bâtir un esprit communautaire**

Ces initiatives – dans le domaine du commerce, de la technologie, de la formation et du développement économique – visent à promouvoir la croissance. Mais la cohésion d'une nation n'est pas assurée uniquement par des dollars et des cents. L'existence des nations tient à des éléments immatériels, à des valeurs et à des expériences communes.

L'une de ces valeurs est l'initiative privée mise au service du bien public.

Personne, au Canada, n'a plus le sens du partage que les bénévoles. Ces derniers ont non seulement établi un esprit communautaire au Canada, mais ils ont jeté des ponts qui nous relient aux populations de pays moins favorisés.

Le gouvernement veut encourager ce sens du partage. Nous continuons à examiner un certain nombre de mesures qui permettraient d'encourager les dons de charité et collaborerons avec le secteur privé pour trouver une solution appropriée.

Le gouvernement veut aussi contribuer au développement des arts. J'ai le plaisir d'annoncer que $75 millions de plus seront consacrés par année, à compter de 1986-87, au financement d'un certain nombre d'initiatives culturelles précises. Ces dernières bénéficieront aux personnes dont la créativité s'exprime dans les industries du film et du livre, dans les arts de la scène ainsi que dans la musique et l'industrie de l'enregistrement. Le ministre des Communications donnera bientôt des précisions sur ces initiatives.

## Le processus budgétaire

J'aimerais dire quelques mots sur le processus budgétaire. Le budget de mai présentait des propositions d'amélioration à cet égard. Je présente ce budget-ci au mois de février, conformément à ma proposition d'une date périodique de présentation du budget. Un comité parlementaire a examiné le processus budgétaire et formulé des propositions utiles. Je répondrai en temps voulu au rapport de ce comité. Notre gouvernement a également renforcé le rôle des comités parlementaires dans l'étude des questions fiscales et budgétaires, et développé la consultation. Tous les intéressés conviennent que les mesures législatives découlant des budgets doivent être connues le plus tôt possible et prendre force de loi dans un délai raisonnable. Je présenterai dans les meilleurs délais les mesures législatives découlant de ce budget. Le premier texte législatif sera le projet de loi sollicitant un pouvoir d'emprunt de $22.6 milliards pour 1986-87. Ce chiffre représente les besoins financiers prévus pour l'an prochain.

J'ai mentionné dans ce budget un certain nombre de domaines qui joueront un rôle important dans les budgets futurs du gouvernement. Nous élaborerons des propositions dans le but d'améliorer les programmes sociaux et les dispositions fiscales correspondantes, de poursuivre la restructuration du régime fiscal des sociétés et de réformer la fiscalité indirecte. Quand ces propositions seront présentées, j'espère recevoir les observations des comités parlementaires et des autres Canadiens intéressés.

Je dépose des Avis de motions des voies et moyens portant sur les mesures fiscales et tarifaires.

# Les perspectives économiques

Permettez-moi maintenant de brosser les perspectives économiques du Canada.

Les mesures que nous avons déjà prises et celles que nous instaurons dans ce budget permettront d'obtenir une croissance soutenue jusqu'à la fin de la décennie.

Je projette pour 1986 une croissance réelle de 3.7 pour cent, l'une des plus fortes parmi les pays industrialisés. En 1987, l'économie devrait progresser d'encore 3 pour cent – enregistrant ainsi sa cinquième année consécutive d'expansion soutenue. L'inflation restera stable, aux environs de 4 pour cent. De plus, l'économie canadienne continuera de créer des emplois à un rythme appréciable. En raison de la forte augmentation de notre population active, la réduction du taux de chômage sera régulière, mais moins spectaculaire. Je prévois que, vers la fin de 1986, le taux de chômage sera d'environ 9.6 pour cent, avant de baisser à 9.0 pour cent d'ici la fin de 1987.

# Conclusion

Notre gouvernement a montré sa volonté de rétablir le sens des responsabilités financières au Canada.

Nous poursuivons cet objectif d'une manière conforme aux engagements que nous avons pris envers les Canadiens en novembre 1984. Notre objectif, à cette époque et maintenant encore, est de résoudre les problèmes du passé afin de créer des emplois aujourd'hui et à l'avenir.

Nous réduisons le fardeau écrasant des intérêts qui ont résulté d'une décennie de croissance effrénée de la dette nationale. Tout comme les Canadiens s'efforcent de diminuer leur endettement pour utiliser leur épargne à de meilleures fins, nous essayons de parvenir au même résultat, afin de disposer d'une plus grande marge de manoeuvre pour faire face aux besoins de la nation.

La réduction du déficit n'est pas une fin en soi. C'est le moyen de parvenir à une fin. C'est le moyen d'obtenir des taux d'intérêt moins élevés, une croissance plus rapide et des emplois plus nombreux.

Les mesures que nous avons prises reflètent les priorités que nous avions exposées en novembre 1984 et poursuivies en mai 1985:

- alléger l'emprise de l'État sur le secteur privé afin de libérer l'esprit créateur de ce dernier;
- accroître notre capacité concurrentielle grâce à la promotion du commerce, de l'investissement et de la technologie;
- jouer un rôle constructif au sein de la communauté globale;
- aider l'individu à s'adapter à un monde en évolution;
- venir en aide aux Canadiens qui en ont besoin.

Voilà ce que nous avions promis. Voilà ce que nous assurons aujourd'hui. Nous continuerons d'agir avec cohérence et détermination. Les Canadiens peuvent envisager l'avenir avec confiance.

## État sommaire des opérations

| | 1984-85 | 1985-86 | 1986-87 | 1987-88 | 1990-91[1] |
|---|---|---|---|---|---|
| | (en milliards de dollars) | | | | |
| Opérations budgétaires | | | | | |
| Recettes | 70.9 | 78.0 | 87.3 | 94.0 | 114 |
| Dépenses | 109.1 | 112.3 | 116.7 | 120.0 | 136 |
| Déficit | 38.2 | 34.3 | 29.5 | 25.9 | 22 |
| Recettes non budgétaires | 8.4 | 5.4 | 6.9 | 8.3 | 12 |
| Besoins financiers[2] | 29.8 | 28.8 | 22.6 | 17.7 | 11 |
| Dette publique nette | 199.1 | 233.4 | 262.8 | 288.8 | 360 |
| Variation en pourcentage | 23.8 | 17.2 | 12.6 | 9.9 | 6½ |
| En pourcentage du PNB | 47.3 | 51.4 | 53.8 | 55.1 | 56 |
| Produit national brut | 420.9 | 454.0 | 488.7 | 524.1 | 641 |
| Variation en pourcentage | 8.0 | 7.9 | 7.6 | 7.2 | 6½ |
| Pour mémoire: | | | | | |
| Déficit budgétaire, anciennes méthodes comptables | 36.9 | 33.8 | 29.8 | 27.9 | 22 |

*Source*: *Le Plan financier*, tableau 4.2.

*Note*: Les chiffres étant arrondis, la somme des éléments ne correspond pas nécessairement au total.

[1] D'après la projection économique intermédiaire.
[2] Opérations de change exclues.

**Mesures de réduction du déficit, par grand poste budgétaire**

| | 1985-86 | 1986-87 | 1987-88 | 1990-91 | Incidence cumulative 1985-86 à 1990-91 |
|---|---|---|---|---|---|
| | (en milliards de dollars) | | | | |
| **Réductions nettes de dépenses** | | | | | |
| Programmes | 4.3 | 5.8 | 7.7 | 12.0 | 49.9 |
| Économies d'intérêt induites | 0.3 | 1.0 | 2.0 | 6.7 | 18.7 |
| Total | 4.6 | 6.8 | 9.7 | 18.7 | 68.6 |
| Réductions de dépenses fiscales | 0.4 | 1.6 | 2.1 | 2.9 | 11.8 |
| Autres changements fiscaux, effet net[1] | -0.3 | 1.8 | 3.1 | 5.1 | 17.1 |
| **Réduction du déficit** | 4.7 | 10.2 | 14.9 | 26.7 | 97.5 |
| | (en pourcentage) | | | | |
| Ventilation en pourcentage | | | | | |
| Réduction nette de dépenses | 98 | 67 | 65 | 70 | 70 |
| Réduction de dépenses fiscales | 9 | 16 | 14 | 11 | 12 |
| Autres changements fiscaux[1] | -7 | 18 | 21 | 19 | 18 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| **Réduction de la dette (en milliards de dollars)** | 4.7 | 14.9 | 29.8 | 97.5 | 97.5 |

*Remarque*: Les chiffres étant arrondis, la somme des éléments ne correspond pas nécessairement au total.

[1] Y compris les mesures fiscales de l'accord sur l'énergie dans l'Ouest.